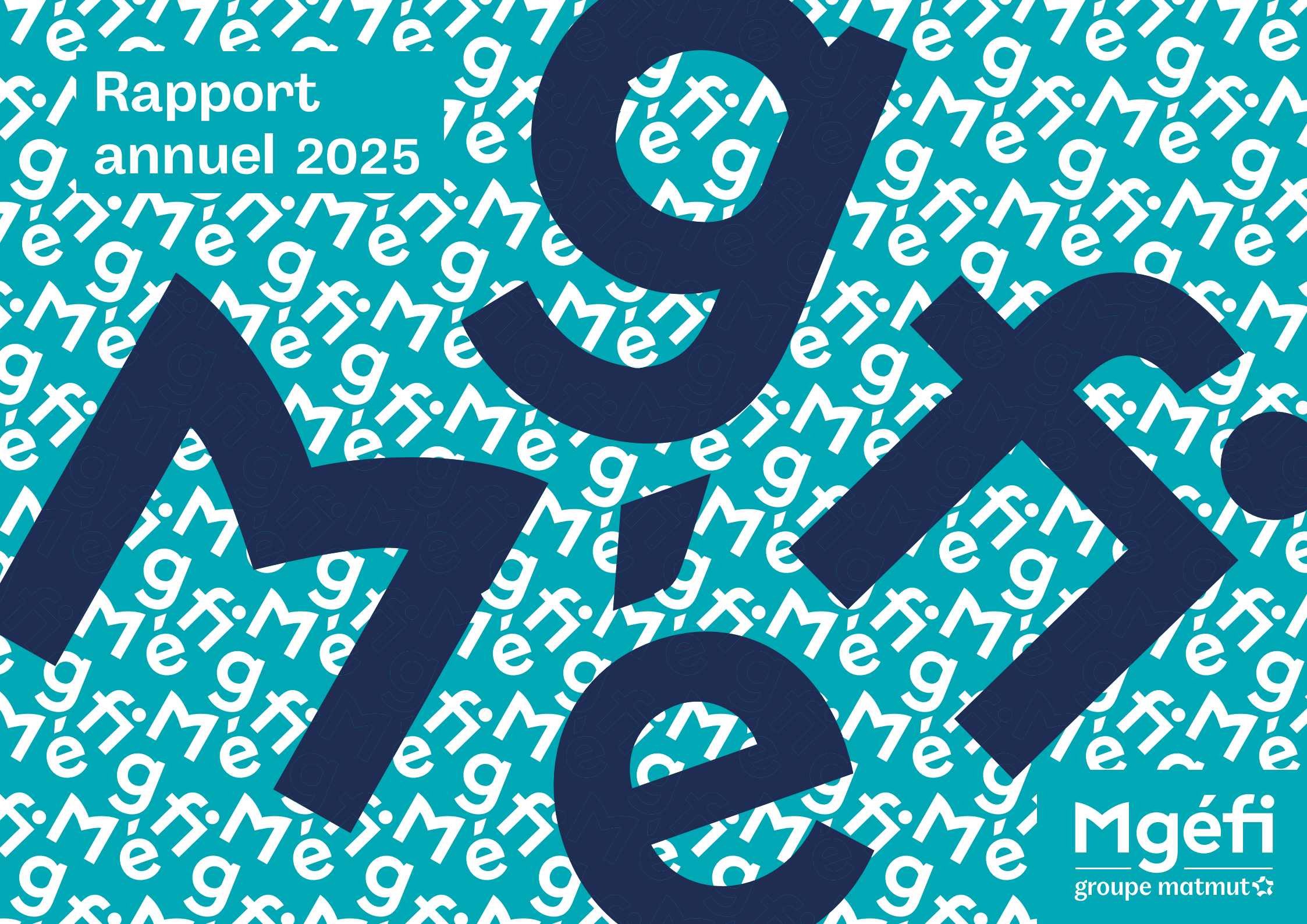


Rapport
annuel 2025



Sommaire



Edito

Didier DEBORD
Président de la Mgefi



2025 restera, à n'en pas douter, comme une année singulière dans l'histoire de la Mgefi. Une année de choc, d'épreuve, et de décisions difficiles. Mais aussi une année de mobilisation, de fidélité, de responsabilité et de rebond.

Nous n'avons jamais cherché à minimiser ce choc. La décision du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique de ne pas retenir l'offre de la Mgefi dans le cadre des appels d'offres santé et prévoyance de la protection sociale complémentaire constitue une rupture majeure. Elle touche à notre histoire, à notre identité, à ce lien construit depuis des décennies avec les agents des ministères économiques et financiers. Elle a été vécue comme une blessure par nos adhérents, nos militants, nos administrateurs, et nos collaborateurs.

Face à cette situation, la Mgefi a fait un choix clair : celui de l'action. Dès l'été, nous avons engagé le plan Rebond 2026, avec une priorité absolue : accompagner nos adhérents, préserver le lien mutualiste et leur donner les moyens de continuer à nous faire confiance. Cette mobilisation a été exceptionnelle. Elle a reposé sur l'engagement de nos équipes, de nos élus, de nos militants, et de l'ensemble de notre réseau. Elle a permis de répondre à un volume inédit de sollicitations, de rassurer, d'expliquer, d'écouter, et d'accompagner.

Les résultats obtenus, près de 100 % de rétention, témoignent de la force de ce lien. La fidélité massive de nos adhérents retraités, le maintien d'un lien avec de nombreux actifs, la confiance renouvelée de celles et ceux qui ont choisi de rester à nos côtés démontrent que la Mgefi demeure bien plus qu'un organisme complémentaire.

Dans le même temps, 2025 aura confirmé la solidité de notre modèle. Avec plus de 325 000 personnes protégées, un taux de redistribution de 84,6 %, un résultat positif et une qualité de service reconnue, la Mgefi a continué à remplir sa mission avec exigence. Le renouvellement de la certification NF 345, le niveau élevé de satisfaction adhérents, les milliers d'avis positifs recueillis, traduisent l'engagement quotidien de nos collaborateurs au service d'une relation de proximité et de confiance.

Cette année a également marqué une accélération importante de notre développement dans la Fonction publique territoriale. Neuf nouveaux contrats collectifs remportés, plus de 30 000

nouvelles personnes protégées, la progression de l'offre VicTerria Santé, le renforcement de nos partenariats avec les acteurs territoriaux : autant de signes qui confirment que notre expertise mutualiste au service des agents publics conserve toute sa pertinence. Notre ambition d'ouverture à l'ensemble de la Fonction publique n'est pas une formule : elle est déjà une réalité en mouvement.

2025 aura aussi été une année d'engagements forts. Engagement pour la prévention, avec des actions menées partout sur le territoire. Engagement pour la santé mentale, reconnue comme une priorité de santé publique et placée au cœur de plusieurs de nos initiatives. Engagement sociétal, à travers nos partenariats, nos actions solidaires, notre politique RSE, et notre attachement profond à l'économie sociale et solidaire.

Enfin, cette année aura ouvert une perspective décisive : celle du rapprochement avec la Mutuelle Ociane Matmut. Ce projet, engagé au sein du Groupe Matmut, répond à une double exigence : préserver l'avenir de nos collaborateurs et donner une nouvelle force à nos engagements mutualistes. Il ne s'agit pas de tourner le dos à notre histoire, mais de lui donner les moyens de se prolonger dans un cadre renouvelé, plus solide, plus large, capable de répondre aux profondes mutations de la santé et de la prévoyance.

La Mgefi s'apprête à écrire une nouvelle page de son histoire. Elle le fera avec lucidité, avec exigence, mais aussi avec confiance.

Je veux remercier très sincèrement les collaborateurs pour leur engagement remarquable, les militants pour leur présence sur le terrain, les administrateurs et les délégués pour leur responsabilité, et bien sûr nos adhérents pour leur confiance.

Dans un monde où la santé tend trop souvent à devenir un marché comme un autre, nous continuerons à défendre une conviction simple : protéger, c'est accompagner ; assurer, c'est écouter ; agir en mutuelle, c'est faire vivre la solidarité.

2025 fut une année d'épreuve. Elle aura aussi été une année de preuves : preuve de notre résilience, preuve de notre utilité, preuve que l'esprit mutualiste demeure plus que jamais nécessaire.

C'est avec cette conviction que nous abordons l'avenir.

1

**Engagements
institutionnels**

Chiffres clés 2025

Administrateurs élus :

27



Délégués élus :

144



Militants :

1 200



Collaborateurs :

176

Personnes protégées :

325 294

dont :

Personnes couvertes par un contrat collectif :

8 646

Adhérents individuels :

262 842

dont :

Ayants droit :

62 452



7,5K+ avis

Excellent



★ Trustpilot



Taux de redistribution : 84,6 %

Frais de gestion en santé :

12,61 %



1

Faits marquants 2025

Janvier

- Face aux conséquences dramatiques causées par le cyclone Chido à Mayotte, la Mgéfi a décidé de soutenir Télécoms Sans Frontières (TSF) afin d'aider à rétablir les réseaux de télécommunications sur l'île.

Mars

- La Mgéfi construit sa marque employeur et se lance sur Hellowork.
- La Mgéfi devient partenaire du RESP, Réseau des écoles du service public.

Mai

- Le MEFSIN rejette les offres santé et prévoyance de la Mgéfi dans le cadre de la protection sociale complémentaire des fonctionnaires (PSC).
- Les délégués, représentants des adhérents de la Mgéfi, sont élus.

Juillet / Août

- La Mgéfi obtient le renouvellement de la certification NF 345 pour son engagement envers ses adhérents.
- La Mgéfi lance le plan Rebond 2026.

Novembre

- Isabelle CARRE a tenu une conférence dans les locaux de la Mgéfi sur la santé mentale, à l'occasion de la sortie de son film *Les Rêveurs*, adapté de son roman autobiographique du même nom.
- La Mgéfi publie une étude inédite sur le bien-être des agents territoriaux menée avec *La Lettre du Cadre territorial*.
- Du 18 au 20 novembre, la Mgéfi participe au Salon des Maires et des Collectivités Locales, un événement majeur dédié aux acteurs du secteur public territorial.
- La Mutualité Française a lancé le 17 novembre les Etats généraux de la santé et de la protection sociale.
- La Mgéfi a poursuivi ses actions d'information des adhérents en complément des réunions présentielles, avec l'organisation de 5 webinaires à destination de ses adhérents retraités.

Février

- La Mgéfi organise un colloque « Bien-être mental : enjeux de santé publique » le 13 février 2025 à l'Institut mutualiste Montsouris, à Paris.

Avril

- La Mgéfi a signé une convention de partenariat avec l'Observatoire TERRITORIA et l'association Envie2résilience dans le cadre de sa stratégie de développement sur le champ de la Fonction publique territoriale.
- 13^{ème} baromètre annuel de la Mgéfi : 9 adhérents sur 10 sont satisfaits de la mutuelle.

Juin

- La Mgéfi participe au congrès organisé par la Fédération nationale des centres de gestion de la Fonction publique, du 4 au 6 juin.
- La Mgéfi était présente au salon Préventica, organisé par l'association Envie2résilience » pour remettre le Prix de la Résilience Professionnelle 2025 dans la catégorie « innovation sociale »
- La Mgéfi participe aux Assises nationales de l'accès aux soins le 12 juin à Vendôme, sous l'égide d'un partenariat avec *Le Journal des Départements*, en présence de Didier DEBORD, président de la Mgéfi.
- Assemblée générale de la Mgéfi à Vannes les 25 et 26 juin.
- La Mgéfi est partenaire de la Coupe Internationale des Finances de l'ATSCAF.

Septembre

- La SGAM Matmut et la Mgéfi démarrent des travaux en vue d'un rapprochement avec la mutuelle santé Ociane Matmut.
- La Mgéfi part à la rencontre de ses adhérents lors de ses réunions départementales.

Décembre

- En partenariat avec la Mgéfi, AIO Santé organise une journée de réflexion et d'action autour de la santé mentale des décideurs publics, le 4 décembre 2025, à Nantes.
- La Mgéfi compte en 2025 neuf nouveaux contrats collectifs remportés et plus de 30 000 nouvelles personnes protégées.

1

Engagements institutionnels

Éléments financiers

Synthèses des éléments financiers

Cette année a été caractérisée par :

Des actions favorisant les synergies avec le Groupe Matmut

La Mgéfi a décidé, afin de favoriser les synergies intra Groupe, de procéder au changement de son opérateur d'assistance au 1^{er} janvier 2025 en passant de RMA à IMA.

Dans la perspective de la mise en place de la PSC dans la Fonction Publique d'Etat qui généralise les contrats collectifs obligatoires en santé, la Mgéfi a poursuivi et intensifié les travaux autour du co-développement, avec la mutuelle Ociane Matmut, de l'outil de gestion santé individuelle et collective OwlLink/Tessi. Ces travaux portent autant sur le progiciel de gestion que sur les interfaces et les outils de la relation adhérents (portail et espace adhérents et employeurs).

Interfaçage des outils de relation adhérents afin de faciliter la reconnaissance des adhérents Mgéfi dans l'environnement Matmut : ces travaux ont été réalisés pour permettre de faire, au 1^{er} janvier 2026, des 480 agences Matmut en France métropolitaine, des points d'accueil pour les adhérents Mgéfi.

Une satisfaction adhérents maintenue à un haut niveau

Le renouvellement en 2025 de la certification NF 345 : les équipes de la relation adhérents ont obtenu la confirmation par l'AFNOR de la haute

qualité de service rendue aux adhérents par le renouvellement de la certification NF 345.

Une satisfaction adhérents toujours élevée : au centre du projet stratégique de la Mgéfi, la satisfaction adhérents, évaluée par des outils de mesure indépendants (NPS -Net Promoter Score- de 44 et avis Trustpilot de 4,21/5), reste à un haut niveau, malgré une année 2025 très particulière en raison des bascules PSC (notamment les actifs du MEFSIN qui ont rejoint le contrat PSC MEFSIN lors du dernier trimestre 2025 via les processus d'affiliation initiés par l'opérateur retenu).

Un développement soutenu dans la Fonction publique territoriale

Engagée dans le cadre du plan stratégique Magellan, la diversification dans la Fonction publique territoriale s'accélère au travers de ses deux axes majeurs :

- Pour ce qui concerne les contrats collectifs en santé, la Mgéfi a gagné neuf appels d'offres en 2025 à effet 2026. Ces appels d'offres relèvent de collectivités locales (Ville de Deauville, Arche Agglomération dans l'Ardèche, le conseil départemental de l'Aube), d'offices publics d'HLM (plus de 20 OPH couverts au travers de 4 contrats), et d'établissements publics culturels (Les Chemins du patrimoine en Finistère) ainsi qu'un établissement de la fonction publique hospitalière (conseil départemental de l'enfance). Ces nouveaux contrats représentent un potentiel de 13 000 personnes protégées et un chiffre d'affaires additionnel de 10 M€.
- La poursuite, avec succès, de la commercialisation de l'offre labellisée VieTerria en partenariat étroit avec la Mutuelle Ociane Matmut : Avec plus 8 700 personnes

protégées fin 2025, la population protégée aura été multipliée par plus de 2,5 par rapport à fin 2024)

Des décisions politiques qui pourraient impacter nos équilibres financiers

L'adoption dans le projet de loi de finances pour 2026 fin 2025 des points suivants :

- Contribution exceptionnelle de 2,05% du CA HT 2026
- L'article 13 du PLFSS qui prévoit le gel des cotisations sur 2026 (estimation du coût pour Mgéfi : Impact gel barème : 9 M€ ; Impact gel âge : 1 M€) interroge sur la faisabilité opérationnelle de telles dispositions mais aussi sur leur solidité juridique.

Une mobilisation totale pour formaliser la réponse aux appels d'offres santé et prévoyance du MEFSIN et se préparer à leur mise en œuvre

En vue de se préparer activement à la mise en œuvre du contrat collectif MEFSIN, les équipes opérationnelles de la Mgéfi ont intensifié, au premier semestre, l'effort de transformation de la Mgéfi. Les travaux ont porté sur l'organisation de l'entreprise et les processus dédiés aux contrats collectifs ainsi que sur le développement des outils de gestion en santé (OwlLink) et en prévoyance collective obligatoire (Coog Prévoyance).

Le planning extrêmement serré des appels d'offres santé et prévoyance du MEFSIN ainsi que la complexité induite par les exigences des cahiers

des charges ont nécessité un engagement total des équipes impliquées dans les processus de réponse. Cette mobilisation a permis à la Mgéfi de déposer une offre d'excellente facture. Cette offre est d'ailleurs arrivée en première position lors du classement post dépôt avec plus de 8 points d'avance sur le candidat retenu après la phase de négociation. In fine, le secrétariat général a officialisé son choix de ne pas retenir la Mgéfi le 22 mai 2025.

La décision du Secrétariat Général du MEFSIN de ne pas attribuer à la Mgéfi et à la CNP les lots santé et prévoyance pour les contrats collectifs à effet du 1/01/2026

La perte des appels d'offres pour la couverture des frais de santé et de la prévoyance des agents du Ministère de l'Economie et des Finances à effet du 1^{er} janvier 2026 est un événement historique pour la Mgéfi. Il s'agit d'une rupture brutale de la relation affinitaire forte et constructive portée depuis des décennies, d'abord par les mutuelles historiques qui ont fondé la Mgéfi, et, depuis 2008 par la Mgéfi. Face à ce traumatisme majeur, la gouvernance de la Mgéfi et la gouvernance du Groupe Matmut ont examiné les options possibles afin de donner à la Mgéfi la trajectoire la plus rationnelle et positive possible.

Des orientations stratégiques prises pour préserver le projet de la Mgéfi au sein du Groupe Matmut et bâtir une nouvelle ambition autour des métiers de l'assurance santé et prévoyance

Ainsi entre le mois de mai et l'automne 2025, les orientations stratégiques suivantes ont été prises :

Formalisation du plan Rebond 2026 : afin de maximiser la rétention des adhérents (membres participants associés et adhérents retraités tout particulièrement), la gouvernance de la Mgéfi a bâti un plan d'actions à très court terme combinant différentes actions de rétention (communications, dispositifs de cotisation de maintien, membres honoraires, lancement de Premuo V2...). Ce plan a été validé lors de l'Assemblée Générale du mois de juin 2025 et mis en œuvre dès le mois de juillet.

Etude du projet de rapprochement entre Mgéfi et la Mutuelle Ociane Matmut :

Face aux potentielles conséquences économiques et sociales de la perte du contrat MEFSIN Santé, les gouvernances de la Mgéfi et du Groupe Matmut ont décidé d'étudier un projet de rapprochement entre les deux entités du Groupe présentes sur les métiers de l'assurance santé et prévoyance. Des travaux ont été initiés au cours du dernier trimestre 2025 pour structurer le projet et évaluer sa faisabilité. En fin d'année, les conseils d'administration ont validé les grandes orientations politiques et structurelles du projet de rapprochement. Ce projet, qui permet de préserver les emplois de la Mgéfi, ouvre une nouvelle perspective au sein du Groupe pour les gouvernances et les collaborateurs de la Mgéfi et de la mutuelle Ociane Matmut, celle de participer à la construction d'un nouvel acteur mutualiste de premier plan. L'année 2026 sera consacrée à la conduite de cet ambitieux projet requérant le respect des échéances et obligations sociales (information-consultation des CSE), politiques (validation par les assemblées générales) et les autorisations du régulateur (ACPR).

Incidences comptables liées aux faits majeurs 2025

A la suite de la perte des appels d'offres santé et prévoyance du Ministère de l'Economie et des Finances, qui constituait notre unique client/prospect à gérer sur les outils spécialement développés (Owlink pour la santé, module collectif de COOG pour la prévoyance), l'activation des immobilisations liées à ces projets n'est pas réalisable. A ce titre, une charge exceptionnelle correspondant à l'ensemble des coûts en cours d'immobilisation, à savoir 3,3 M€, est constatée au 31/12/2025.

Le changement d'opérateur d'assistance au 1^{er} janvier 2025 (passage de RMA à IMA), a induit un écart entre les cotisations appelées par IMA et les cotisations collectées par la Mgéfi auprès des adhérents au titre des garanties d'assistance incluses dans les offres santé. En effet, dans le cadre du référencement avec le Ministère de l'Economie et des Finances, les indexations (toutes garanties comprises) sont strictement encadrées. Aussi, la révision du tarif opérée par IMA au 1^{er} janvier 2025 n'at-elle pu être intégralement couverte par l'indexation consentie par le Ministère. Il en résulte une perte de 731 K€, enregistrée en charge exceptionnelle au 31/12/2025.



1

Les chiffres clés de l'exercice 2025

325 294 personnes protégées par la Mgéfi en contrat individuel et collectif en progression de 1,23 % par rapport à 2024.

8 646 personnes protégées en contrat collectif contre 3 577 au 31 décembre 2024, soit une évolution de 5 069 personnes.

316 648 personnes protégées en santé individuelle contre 317 777 au 31 décembre dernier, soit une baisse de 0,4 % et 1 129 personnes.

Synthèse de la population au 31 décembre 2025 des contrats individuels et caractéristiques : **51,4 % de retraités parmi les membres participants directs (51,6 % en 2024). Il y a aujourd'hui 1,06 retraité pour 1 actif à la Mgéfi.**

279 989 K€ de cotisations ont été comptabilisées en 2025, à savoir 254 023 K€ au titre de la couverture du risque « frais médicaux » et 25 966 K€ au titre de celle relative à la « protection du revenu ». Ce chiffre est à mettre en parallèle avec le montant des prestations chargées de l'exercice, soit 246 637 K€ (221 572 K€ en lob 1 et 25 065 K€ en lob 2). La marge ainsi dégagée (33 352 K€) est supérieure à celle de 2024 (23 893 K€).

214 327 K€ de prestations santé versées au titre des choix de garantie statutaire, des contrats collectifs et des bénéficiaires de la CSS et CSS-P, dont 2 246 K€ enregistrés sur l'exercice au titre de la contribution pour la mise en œuvre du forfait médecin traitant.

21 774 K€ de prestations (nets de recouvrement) au titre de la couverture « protection du revenu ». Cette dernière est composée de la garantie, en inclusion, indemnité pour perte de traitement et salaires (IPTs) pour un montant de 16 913 K€ et de la garantie facultative INDEMUO pour un total de 4 861 K€.

Le rapport prestations / cotisations (P/C) ressort à 88,1 % en 2025 contre 91,2 % en 2024. Il est égal au rapport entre les prestations corrigées des variations de provisions techniques, augmentées des frais de liquidation, et les cotisations nettes.

Le montant collecté de la **Taxe sur la Solidarité Additionnelle (TSA) s'élève à 35 624 194 €.**

Le résultat technique est excédentaire de **11 888 617 €.**

Le résultat de l'exercice s'établit à **6 428 856 €.**



Les données financières de 2025

Les comptes 2025 de la Mgéfi ont été établis selon les normes comptables définies par le règlement n° 2016-12 du 12 décembre 2016. Le plan comptable propre aux mutuelles du livre II est conforme aux directives européennes de 1992 sur les comptes d'assurance. Pour information, les charges par nature sont ventilées par destination selon la nomenclature suivante :

- Les frais de règlement des sinistres incluant notamment les frais des services de liquidation ;
- Les frais d'acquisition incluant notamment les frais des services chargés du développement et de l'établissement des bulletins d'adhésion et des contrats ou exposés à leur profit ;
- Les frais d'administration ;
- Les charges de gestion de placement ;
- Les autres charges techniques comprenant les charges pour compte de tiers et celles qui ne peuvent être affectées ni directement, ni par application d'une clé à l'une des destinations définies par le plan comptable.

Agréée pour les branches d'assurance I et 2, la Mgéfi présente, en application du plan comptable assurantiel, toutes les lignes de recettes et dépenses éclatées sur :

- Un compte technique des opérations non-vie : représenté par les garanties santé, les indemnités journalières et la gestion pour compte de tiers (la Mgéfi est intermédiaire pour les contrats de garanties collectives d'assurance vie obligatoires ou facultatifs proposés par les CNP Assurances),
- Un compte non technique représenté essentiellement par la part de produits et charges de placement non affectés à la gestion technique des opérations non-vie.

La dernière ligne de ce compte correspond au résultat de l'exercice.

Compte technique des opérations non-vie

Le solde des opérations techniques non-vie s'établit à 11 888 617 € contre 3 674 516 € en 2024.

Les cotisations

Le montant global des cotisations acquises nettes est de 279 989 K€ contre

270 637 K€ en 2024. Il est en évolution de + 3,46 %. Cette ligne sur le compte de résultat se répartit en cotisations santé (254 023 K€) et en cotisations au titre de l'activité perte sur le revenu (25 966 K€).

Les cotisations au titre de la couverture du risque "frais médicaux" se répartissent en souscription individuelle (248 470 K€) et souscription collective (5 553 K€).

Concernant la santé sur le périmètre de la fonction publique d'Etat, le tarif des cotisations des contrats individuels référencés augmente de 3,5 %, au 1er janvier 2025, pour l'ensemble des personnes protégées et de 20 % pour l'offre Zéni. La valeur du point n'a pas évolué. Ces augmentations de tarif très mesurées ont permis de faire face à l'inflation médicale et aux évolutions conventionnelles et réglementaires.

Le déploiement des offres VicTerria et Aio Moderato, destinées aux agents de la fonction publique territoriale et co-distribuées, pour les premières, par la mutuelle Ociane Matmut dans le cadre des synergies développées au sein du Groupe Matmut et par AIO santé pour les secondes, permet un volume de cotisations de 3 700 K€ (contre 1 254 K€ en 2024) pour une population protégée à fin 2025 de 10 041 personnes.

Les cotisations des contrats collectifs s'élèvent à 5 553 K€ contre 5 574 K€ fin 2024 grâce à l'acquisition de nouveaux contrats collectifs et malgré l'abandon de la rétrocession de la réassurance CNP Assurances du contrat frais de soins de la Banque de France.

Les cotisations afférentes à la garantie IPTS évoluent de + 4,01 % avec un montant de 18 088 K€. L'évolution constatée s'explique par deux effets contraires, d'une part une baisse des actifs et d'autre part l'indexation de 5% opérée pour la première fois depuis le début de référencement en 2018.

Le produit facultatif INDEMUO génère, en 2025, 7 879 K€ de cotisations contre 6 568 K€ en 2024. L'effectif assuré atteint le chiffre de 17 043 au 31 décembre 2025 (17 565 à fin 2024). L'évolution est donc due à l'augmentation des tarifs de 20 % en moyenne différenciée selon les tranches d'âge et les niveaux de couverture, justifiée par un déséquilibre du produit.

Les sinistres et charges

Le montant global des charges de prestations santé et indemnités pour pertes de traitements et salaires (IPTS) ainsi que celles d'INDEMUO qui inclut les prestations payées (236 101 K€), les charges de liquidation (7 799 K€) et la variation des provisions techniques (2 737 K€), s'élève à 246 637 K€. Les charges de sinistres évoluent à la baisse de -0,04 % entre 2024 et 2025, soit - 107 K€. En effet, le montant constaté, en 2024, était de 246 744 K€.

Les charges de prestations au titre de la couverture du risque "frais médicaux" se répartissent en souscription individuelle (215 890 K€), souscription collective (5 681 K€), pour un total de 221 572 K€. Celles relatives à la perte de revenus s'élèvent à 18 797 K€ pour l'IPTS et 6 268 K€ pour INDEMUO, soit un total de 25 065 K€.

Les prestations santé au titre des contrats individuels

Les prestations santé effectivement réglées aux adhérents au titre des contrats individuels s'élèvent à 206 635 K€ (nettes de recours contre tiers) contre 200 813 K€ en 2024.

Bilan 2025

Actif	31/12/24	31/12/25	Passif	31/12/24	31/12/25
Actifs Incorporels	10 727 519,35	7 252 595,37	Fonds propres mutualistes et réserves	184 862 668,27	191 291 523,85
Placements	252 341 460,92	260 717 164,86	Provisions techniques	57 390 855,00	60 127 827,00
Part des cessionnaires, rétrocessionnaires dans les provisions techniques	0	0	Provisions pour Risques et Charges	3 545 943,00	2 819 230,00
Créances	19 843 328,05	22 754 668,70	Autres dettes	31 191 338,72	30 243 268,36
Autres actifs	356 961,81	708 657,31	Compte de régularisation passif	589 900,07	557 120,79
Compte de régularisation actif	3 311 434,93	2 805 883,76	Passifs subordonnés	9 000 000	9 000 000
TOTAL ACTIF	286 580 705,06	294 038 970,00	TOTAL PASSIF	286 580 705,06	294 038 970,00



1

Compte de résultat technique de 2025

	Opérations brutes	Opérations données en substitution	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes année N (2025)	Opérations nettes année N-1 (2024)
	(A)	(B)	(C)	(A - B - C)	(A - B - C)
D1 Cotisations acquises (D1a - D1b)	279 989 101,20	0,00	0,00	279 989 101,20	270 636 835,66
D1a Cotisations	279 989 101,20			279 989 101,20	270 636 835,66
D1b Charge des provisions pour cotisations non acquises				0,00	0,00
D2 Produits des placements alloués du compte non TECHNIQUE	953 577,00			953 577,00	1 018 481,00
D3 Autres produits TECHNIQUES	11 681 383,03			11 681 383,03	13 055 091,54
D4 Charge des prestations (D4a + D4b)	246 636 633,74	0,00	0,00	246 636 633,74	246 743 816,36
D4a Prestations et frais payés	243 899 661,74			243 899 661,74	239 472 846,36
D4b Charge des provisions pour prestations à payer	2 736 972,00			2 736 972,00	7 270 970,00
D5 Charges des autres provisions TECHNIQUES				0,00	0,00
D6 Participation aux résultats				0,00	0,00
D7 Frais d'acquisition et d'administration (D7a + D7b - D7c)	24 246 974,11	0,00	0,00	24 246 974,11	22 771 223,29
D7a Frais d'acquisition	8 587 138,45			8 587 138,45	8 285 708,88
D7b Frais d'administration	15 659 835,66			15 659 835,66	14 485 714,41
D7c Comm.reçues des réassureurs et des garants en substitution				0,00	0,00
D8 Autres charges TECHNIQUES	9 851 836,28			9 851 836,28	11 520 852,89
D9 Variation de la provision pour égalisation				0,00	0,00
Résultat TECHNIQUE des opérations Non-vie (D1 + D 2 + D3 - D4 -D5 - D6 - D7 - D8 - D9)	11 888 617,10	0,00	0,00	11 888 617,10	3 674 515,66



1

Compte de résultat non technique de 2025

	N (2025)	N-1 (2024)
F1 Résultat TECHNIQUE des opérations Non-vie	11 888 617,10	3 674 515,66
F2 Résultat TECHNIQUE des opérations Vie	0,00	0,00
F3 Produits des placements (F3a + F3b + F3c)	4 997 817,11	5 330 419,07
F3a Revenus des placements	3 128 086,24	3 466 330,48
F3b Autres produits des placements	1 010 955,00	989 366,17
F3c Profits provenant de la réalisation des placements	858 775,87	874 722,42
F4 Produits des placements alloués du compte TECHNIQUE vie		
F5 Charges des placements (F5a + F5b + F5c)	965 804,07	968 364,54
F5a Frais de gestion interne et externe des placements et des frais financiers	723 756,31	654 668,33
F5b Autres charges des placements	155 887,37	137 176,21
F5c Pertes provenant de la réalisation des placements	86 160,39	176 500,00
F6 Produit des placements transférés au compte TECHNIQUE non-vie	953 577,00	1 018 481,00
F7 Autres produits non TECHNIQUES	0,00	0,00
F8 Autres charges non TECHNIQUES (F8a + F8b)	0,00	0,00
F8a Charges à caractère social		
F8b Autres charges non TECHNIQUES		
F9 Résultat exceptionnel (F9a - F9b)	- 4 413 597,56	- 208 024,11
F9a Produits exceptionnels	701 722,05	696 863,78
F9b Charges exceptionnelles	5 115 319,61	904 887,89
F10 Participation des salariés	290 607,00	
F11 Impôts sur le résultat	3 833 993,00	2 366 310,00
F12 Résultat de l'exercice (F1 + F2 + F3 + F4 - F5 - F6 + F7 - F8 + F9 - F10 - F11)	6 428 855,58	4 443 755,08



1

Sécurité sociale : 80 ans de combat pour la solidarité que la Mgéfi défend

Née dans l'élan de la Libération, la Sécurité sociale incarne depuis 80 ans l'une des plus grandes conquêtes sociales françaises, et pour tout dire l'un des piliers majeurs du Pacte républicain. Pensée pour protéger tous les citoyens « *du berceau à la tombe* », elle a façonné un modèle unique. Mais entre réformes, déficits, et mutations du travail, ce pacte républicain est aujourd'hui fortement fragilisé. Retour sur une histoire mouvementée et plus que jamais d'actualité.

Un héritage du Conseil national de la Résistance (CNR)

Tout commence dans l'ombre. En 1943, alors que la France est encore occupée, le Conseil national de la Résistance imagine une société à reconstruire sur des bases nouvelles. Objectif : garantir à chacun les moyens de vivre dignement face aux aléas de la vie : maladie, maternité, vieillesse, accidents du travail et chômage. Ce qui n'est encore qu'un projet devient réalité le 4 octobre 1945. Le gouvernement provisoire de la République française dirigé par le Général de GAULLE, adopte les ordonnances fondatrices de la Sécurité sociale. Inspirées du modèle britannique de William BEVERIDGE, elles visent l'universalité : *"assurer à tous les citoyens les moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail"*.

Pierre LAROQUE, l'architecte d'une révolution sociale

Cette réforme porte la marque d'un homme : Pierre LAROQUE, haut fonctionnaire gaulliste, résistant et visionnaire. Il conçoit la Sécurité sociale non comme une simple couverture des risques, mais comme une véritable garantie de liberté. La liberté de ne pas tomber dans la pauvreté en cas de maladie, d'accident ou de vieillesse. Pierre Laroque défend alors une idée forte : *"la liberté ne vaut que si elle s'accompagne de la sécurité"*. Ce système ambitieux repose sur un principe simple : chacun cotise selon ses moyens, chacun reçoit selon ses besoins. C'est une rupture avec l'assistance caritative ou les mutuelles corporatistes du XIXe siècle. En 1945, malgré l'opposition des professions libérales, du patronat, et de certaines mutuelles qui freinent la création d'un régime unique, les salariés du privé sont couverts. On aboutit finalement à une coexistence de régimes, avec le régime général pour les salariés du privé en colonne vertébrale. Il s'étend ensuite à d'autres catégories : fonctionnaires, agriculteurs, indépendants...



1

Engagements institutionnels

Une construction patiente pour un modèle envié... mais coûteux !

Contrairement aux apparences, la Sécurité sociale ne s'est pas imposée en un jour. Les résistances furent nombreuses, notamment du côté du patronat et de certains syndicats autonomes. Il faudra des décennies pour atteindre une couverture quasi universelle. Dans les années 60, la généralisation de la couverture maladie progresse. En 1978, l'assurance maternité est étendue à toutes les femmes, salariées ou non. La généralisation de l'assurance maladie à tous les résidents, y compris les plus précaires, n'interviendra qu'en 1999 avec la création de la Couverture maladie universelle (CMU) qui consacre un droit à la santé pour tous les résidents stables, puis de la Protection universelle maladie (Puma) en 2016 qui simplifie l'accès aux soins en supprimant les démarches liées à l'activité professionnelle.

Cette lente extension a un coût, et elle permet à la France de bâtir un modèle unique en Europe : un haut niveau de couverture des risques sociaux, financé par la solidarité professionnelle via les cotisations. Aujourd'hui encore, la France se distingue par son modèle de protection sociale financé principalement par les cotisations sociales et non par l'impôt.

Avec plus de 600 milliards d'euros de prestations versées chaque année, la Sécurité sociale est le premier budget public français. Elle couvre quatre grandes branches : maladie, vieillesse, famille et accidents du travail/maladies professionnelles. À cela s'ajoute le recouvrement des cotisations, assuré par l'Urssaf

Un pilier républicain fragilisé

Mais ce modèle est sous pression. Depuis les années 1990, les réformes se succèdent pour tenter de réduire les déficits, adapter le système aux nouvelles réalités économiques et démographiques : allongement de la durée de cotisation pour les retraites, maîtrise des dépenses de santé, création de la CSG pour diversifier le financement.

Le vieillissement de la population – en 2040, un tiers des Français aura plus de 60 ans – et la précarisation de l'emploi fragilisent l'équilibre. À cela s'ajoute le coût croissant de l'innovation médicale, l'explosion des maladies chroniques, et plus récemment les dépenses liées à la crise du Covid-19.

Résultat : déficit chronique, dette sociale, et débats récurrents sur les "trous" à combler. Pourtant, l'obsession de l'équilibre budgétaire masque souvent une réalité : la Sécu joue un rôle majeur d'amortisseur social de crise. La pandémie de Covid-19 l'a montré de façon spectaculaire : en quelques semaines, l'Assurance maladie a mobilisé des milliards pour financer les tests, les arrêts de travail, les campagnes de vaccination. Le "quoi qu'il en coûte" n'a été possible que parce que la machine était là.

Pourquoi il faut défendre la Sécurité sociale

La Sécurité sociale n'est pas qu'un système de gestion des risques. C'est un choix politique, un pacte intergénérationnel, un ciment de cohésion indispensable. Elle incarne une certaine idée de la République : une société où personne ne tombe sans filet. Face aux défis du XXI^e siècle – transition écologique, ubérisation du travail, accroissement des inégalités – elle reste une boussole précieuse.

Mais pour qu'elle continue de jouer ce rôle, il faut la moderniser sans la détricoter. Cela suppose de repenser le financement, d'élargir la base de cotisants, d'inclure les nouvelles formes d'emploi, de mieux articuler prévention et soins. **Et surtout, de refuser les discours qui opposent solidarité et efficacité, protection et compétitivité.**

Le choc pandémique : preuve par l'épreuve

En 2020, la Sécurité sociale a joué un rôle de bouclier. Grâce à elle, la France a pu financer des tests massifs, indemniser les arrêts maladie, couvrir les coûts de la vaccination, soutenir les hôpitaux. Un engagement exceptionnel, mais qui a alourdi une dette déjà conséquente.

Cette crise a aussi remis en lumière l'utilité d'un système universel, réactif et robuste. La Sécu a démontré qu'elle n'était pas un luxe, mais un levier de résilience collective. Pourtant, dès la crise passée, les appels à la rigueur sont revenus. L'équation reste la même : comment préserver la qualité du système sans explosion des dépenses ?



1

Et ailleurs ? La France face aux autres modèles

En Europe, les systèmes de protection sociale varient. Le modèle français, dit « bismarckien », repose sur les cotisations sociales. L'Allemagne fonctionne de façon similaire, mais avec un système plus concurrentiel de caisses. Les pays nordiques, comme la Suède ou le Danemark, privilégient un modèle dit « beveridgien », financé par l'impôt et géré par l'État.

Le Royaume-Uni, avec son NHS (National Health Service), offre un accès gratuit, mais subit un sous-financement chronique. Quant aux États-Unis, le système reste profondément inégalitaire, avec une couverture privée coûteuse et des millions d'Américains sans assurance suffisante, en dépit des avancées de l'Administration OBAMA (loi sur la protection des patients et les soins abordables).

La France se distingue par un taux de reste à charge parmi les plus bas de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Mais cette performance a un prix. Et une fragilité : elle repose sur l'adhésion à un pacte de solidarité qui s'effrite à mesure que l'individualisme gagne du terrain.

Un pacte à réinventer, pas à enterrer

Aujourd'hui, la Sécurité sociale est à la croisée des chemins. Certains prônent une privatisation partielle ou une responsabilisation accrue des usagers. D'autres, défendent une refondation solidaire, en adaptant les modes de financement à l'économie contemporaine : fiscalité écologique, taxation des plateformes numériques, cotisations élargies.

Mais il y a une ligne rouge à ne pas franchir : celle qui ferait basculer la « Sécu » d'un système collectif à une assurance individuelle. Car la Sécurité sociale n'est pas un contrat entre clients et fournisseurs. C'est un engagement universel et réciproque entre citoyens constitutif du pacte républicain.

80 ans, et après ?

Fêter les 80 ans de la Sécurité sociale, ce n'est pas céder à la nostalgie. C'est rappeler qu'en 1945, dans un pays ruiné, des femmes et des hommes ont osé l'audace sociale. Ils n'avaient ni les moyens, ni les garanties de succès, mais ils avaient une vision. C'est saluer l'invention d'un choix de société, et se demander comment adapter ce choix aux bifurcations du XXI^e siècle. À l'heure des crises climatiques, de l'ubérisation du travail et des tensions sociales, elle reste l'un des rares espaces de solidarité réelle.

Alors que certains rêvent d'un État minimal, il est plus que jamais temps de réaffirmer ce choix fondamental : celui d'une société qui protège, qui soigne, qui compense les inégalités au lieu de les creuser. Ce n'est pas un héritage à préserver comme un musée. C'est un bien commun à réinventer.



Des valeurs fondatrices toujours partagées par la Mgéfi

Née dans le sillage de la création de la Sécurité sociale en 1945, la Mgéfi s'inscrit dans une continuité de valeurs qui dépassent les époques. Au cœur de ce socle commun : la solidarité. Comme la Sécurité sociale, la Mgéfi repose sur un principe simple mais puissant — chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Cette logique redistributive vise à protéger tous les individus face aux aléas de la vie, sans distinction.

Autre pilier partagé : l'universalité. Si les modalités diffèrent, l'ambition reste la même : garantir un accès effectif aux soins et à la protection sociale pour le plus grand nombre. La Mgéfi, en tant que mutuelle, prolonge cette mission en adaptant ses garanties aux réalités de ses adhérents, notamment les agents publics, tout en restant fidèle à une approche non lucrative.

Enfin, la notion de responsabilité collective irrigue les deux modèles. La santé n'est pas envisagée comme une simple affaire individuelle, mais comme un bien commun nécessitant engagement et régulation. Dans un contexte de transformation du système de santé, cette convergence de valeurs rappelle que l'innovation et l'adaptation peuvent s'opérer sans renoncer à l'essentiel : protéger, accompagner et réduire les inégalités.

« Perdre un marché n'est jamais anodin... Perdre celui qui fait partie de votre histoire l'est encore moins. »

Lorsque nous avons appris que la Mgéfi ne serait pas retenue pour assurer la protection sociale complémentaire des agents du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, le choc a été réel. Pour nos délégués, pour notre conseil d'administration, pour nos collaborateurs. Et je dois le dire simplement : pour moi aussi.

Car *Bercy* n'est pas un marché comme les autres pour la Mgéfi. C'est une histoire. Une histoire commune faite de décennies d'engagement auprès des agents publics, de présence sur le terrain, d'accompagnement dans les moments difficiles comme dans les moments heureux de la vie.

C'est pourquoi cette décision nous a profondément interrogés. Nous avons eu le sentiment qu'au-delà de l'analyse technique des offres, un choix avait été fait qui ne correspondait ni à la réalité de notre action, ni à ce que représente le modèle mutualiste. Nous avons donc contesté la procédure devant la justice. Notre recours n'a pas abouti. Il faut l'accepter, même si l'incompréhension demeure au fond.

Mais dans ces moments-là, une question essentielle se pose : que faisons-nous de cette épreuve ?

À la Mgéfi, nous avons choisi de ne pas rester figés dans la déception. Très vite, nous avons décidé de regarder devant nous et de transformer ce choc en énergie collective. C'est ainsi qu'est née notre feuille de route **Rebond 2026**.

Notre première décision a été simple : aller à la rencontre de nos adhérents. Partout en France. Dans les territoires, dans les sections locales, là où se vit

concrètement la relation mutualiste. En quelques semaines, près de 15 000 personnes ont participé à ces rencontres. Et partout, nous avons entendu le même message : la confiance.

Nos adhérents retraités, dans leur immense majorité, nous ont dit qu'ils souhaitaient continuer l'aventure avec la Mgéfi. Beaucoup d'actifs ont également choisi de maintenir un lien avec leur mutuelle. Ces échanges ont été pour nous un moment très fort. Ils nous rappellent que la Mgéfi n'est pas seulement une organisation : c'est une communauté de solidarité. Merci à nos adhérents.

Bien sûr, la perte du marché de *Bercy* aura des conséquences sur notre activité et sur notre organisation. Nous ne l'ignorons pas. Mais nous abordons cette étape avec responsabilité et anticipation. La Mgéfi est une mutuelle solide, et nous avons pris les décisions nécessaires pour préparer l'avenir.

Parmi elles, le rapprochement engagé avec Ociane Matmut constitue une étape importante. Ensemble, nous voulons construire au sein du groupe Matmut un pôle santé-prévoyance puissant, capable de conjuguer nos expertises et de répondre aux mutations profondes du secteur. Cette dynamique doit aussi nous permettre de préserver ce qui fait la richesse de la Mgéfi : ses femmes et ses hommes.

Dans le même temps, nous poursuivons notre développement dans les autres versants de la fonction publique, notamment dans la territoriale, où notre présence progresse, et à travers nos offres individuelles qui rencontrent un succès croissant.

Au fond, cette période nous oblige à revenir à l'essentiel : pourquoi la Mgéfi existe-t-elle ?

Elle existe pour protéger. Pour accompagner. Pour défendre une certaine idée de la solidarité dans le domaine de la santé et de la prévoyance.

Et si l'histoire entre la Mgéfi et le MEFSIN connaît aujourd'hui une rupture, je reste convaincu que cette histoire n'est pas terminée. Nous continuerons à être présents aux côtés des agents publics et nous serons prêts, le moment venu, à répondre de nouveau aux appels d'offres.

Car une mutuelle ne se définit pas seulement par les marchés qu'elle remporte. Elle se définit par les valeurs qu'elle porte et par la confiance que lui accordent celles et ceux qu'elle protège.

C'est cette confiance qui nous permet aujourd'hui de regarder l'avenir avec détermination.

Et c'est elle qui nourrit, plus que jamais, notre volonté de rebondir.



Didier DEBORD
Président de la Mgéfi



1

Engagements institutionnels



"L'année 2025 restera pour la Mgéfi une année à part, une année difficile, éprouvante, mais aussi une année de vérité. [...] Mais face à la perte du marché de la protection sociale complémentaire du MEFSIN, nous n'avons pas cédé au découragement. Nous avons fait le choix de la responsabilité, du sang froid et de l'action."

La Mgéfi poursuit sa dynamique de développement dans la Fonction publique territoriale

Depuis trois ans, la Mgéfi a engagé une stratégie ambitieuse pour élargir son action à l'ensemble de la Fonction publique, plus particulièrement la Fonction publique territoriale. Ainsi, entre son offre dédiée et les contrats collectifs remportés, elle protège aujourd'hui plus de 30 000 agents territoriaux, et est aujourd'hui pleinement intégrée au paysage mutualiste de la Fonction publique.

Une offre santé labellisée spécifiquement bâtie pour des agents territoriaux

En 2023, la Mgéfi a conçu VicTerria Santé, une offre labellisée 100 % digitale à destination des agents de la Fonction publique territoriale, au plus près de leurs besoins. En deux ans, cette garantie a trouvé son marché ! Une belle marque de confiance et un gage de qualité pour la mutuelle, dont l'ambition affichée reste l'ouverture à la Fonction publique au sens large.

Ainsi, en 2024 et 2025, la mutuelle a concrétisé cette dynamique via ses contrats collectifs, en particulier dans la Fonction publique territoriale. Cette ouverture progressive aux marchés collectifs permet à la Mgéfi de proposer son expertise santé et prévoyance à un public élargi, tout en restant fidèle à ses valeurs mutualistes et à l'excellence opérationnelle qui guide ses actions. Avec le plan « *Rebond 2026* », la mutuelle ambitionne de poursuivre cette expansion, renforçant sa présence dans tous les versants de la Fonction publique, tout en garantissant continuité, confiance et qualité de service à ses adhérents.



Ils ont fait le choix de la Mgéfi :



« Nous sommes toujours mobilisés autour des appels d'offres de la réforme PSC, en particulier pour la Fonction publique territoriale, et poursuivons avec confiance notre ouverture à toute la Fonction publique. 2025 aura été une année d'écueils et de défis, une année éprouvante, mais une année durant laquelle la Mgéfi aura su faire, grâce au collectif, preuve de résilience. Le plan « *Rebond 2026* » a atteint ses objectifs, notamment en matière de fidélisation, et la mutuelle a su préserver l'essentiel : la confiance de ses adhérents, la continuité de ses engagements, et la cohésion de ses équipes. L'année 2026 s'ouvre désormais devant nous avec confiance. Une année de transformation et de prospective », Christian PASQUETTI, directeur général de la Mgéfi.



1

Engagements institutionnels

Au plus près des besoins de agents territoriaux

Depuis 2023, la Mgéfi affirme sa volonté de s'inscrire pleinement dans l'écosystème de la Fonction publique territoriale en nouant des partenariats structurants avec ses acteurs clés.

Son ambition est claire : être bien plus qu'un opérateur de protection sociale. La Mgéfi souhaite devenir un partenaire engagé, à l'écoute des transformations qui traversent les collectivités, des évolutions réglementaires aux nouveaux enjeux managériaux, en passant par la qualité de vie au travail et la prévention en santé.

À travers ces collaborations, elle cherche à mieux comprendre les réalités de terrain, à nourrir sa réflexion stratégique et à co-construire des solutions adaptées aux besoins des agents et des employeurs territoriaux. L'objectif n'est pas seulement d'accompagner le changement, mais de l'anticiper, en proposant une protection sociale plus agile, plus humaine et plus ancrée dans les territoires.

En tissant ces liens, la Mgéfi confirme son engagement : soutenir durablement celles et ceux qui font vivre le service public local, et contribuer activement à bâtir la Fonction publique territoriale de demain.

Tour d'horizon des différents partenariats de la Mgéfi au plus près des agents publics.

La Mgéfi avec l'ANETT pour renforcer son engagement auprès des acteurs de la Fonction publique territoriale



Ce partenariat traduit une ambition claire : accompagner au plus près les collectivités et leurs agents avec des solutions de protection sociale adaptées à leurs réalités de terrain. En conjuguant l'expertise mutualiste de la Mgéfi et la connaissance fine des enjeux territoriaux portée par l'ANETT, l'objectif est simple : proposer des réponses concrètes, accessibles et solidaires, au service de celles et ceux qui font vivre le service public local au quotidien. Une alliance pragmatique, tournée vers l'avenir, qui place la santé et la prévoyance des agents territoriaux au cœur des priorités.



La Mgéfi noue un partenariat avec le RESP afin de consolider son engagement auprès des acteurs du service public



À travers cette collaboration, la Mgéfi entend renforcer les synergies avec les réseaux professionnels engagés dans la réflexion et l'évolution des politiques publiques. L'objectif est de mieux comprendre les attentes des agents, d'anticiper les transformations du secteur et de proposer des solutions de protection sociale en phase avec les nouveaux enjeux. Ce partenariat s'inscrit dans une dynamique d'ouverture et d'innovation, pour accompagner durablement celles et ceux qui font vivre le service public au quotidien.

La Mgéfi s'engage aux côtés d'Envie2résilience pour placer la résilience et la santé mentale au cœur de son action



Grâce à ce partenariat, la Mgéfi affirme sa volonté d'accompagner les agents publics face aux défis professionnels et personnels qui peuvent fragiliser leur équilibre. Prévention, sensibilisation, outils concrets : l'objectif est d'agir en amont, pour renforcer la capacité de chacun à faire face aux situations de vulnérabilité et aux périodes de transition.

Une collaboration porteuse de sens, tournée vers l'humain, qui complète l'engagement mutualiste de la Mgéfi en faveur d'une protection sociale plus globale et plus attentive aux réalités du terrain.

La Mgéfi s'associe à l'Observatoire Territoria pour soutenir et valoriser l'innovation au sein de la Fonction publique territoriale



Ce partenariat permet à la Mgéfi d'affirmer son intérêt pour les initiatives locales qui transforment l'action publique et améliorent concrètement le quotidien des agents et des usagers. En s'appuyant sur les travaux et les retours d'expérience portés par l'Observatoire Territoria, elle nourrit sa réflexion pour proposer des solutions de protection sociale en phase avec les évolutions des métiers et des organisations.

Une collaboration tournée vers l'avenir, qui place l'innovation territoriale au service d'une protection sociale plus adaptée, plus agile et toujours plus proche des réalités du terrain.

La Mgéfi signe un partenariat avec La Lettre du Cadre afin de renforcer le dialogue avec les décideurs et cadres de la fonction publique territoriale



À travers cette collaboration, la Mgéfi s'inscrit dans un espace d'échanges et d'analyse dédié aux enjeux managériaux, organisationnels et sociaux des collectivités. L'objectif : mieux comprendre les transformations à l'œuvre, partager des expertises et contribuer au débat sur la protection sociale des agents publics.

Un partenariat stratégique, au croisement de l'information et de l'action, qui confirme l'ambition de la Mgéfi d'accompagner les cadres territoriaux face aux défis d'aujourd'hui... et de demain.



La Mgéfi développe un partenariat avec le Journal des Départements et le Bulletin des communes pour renforcer sa présence auprès des acteurs départementaux



Ces partenariats inscrivent la mutuelle dans un espace d'information et d'analyse dédié aux politiques

publiques locales, aux élus et aux cadres territoriaux. L'enjeu : mieux comprendre les spécificités des départements, accompagner leurs transformations et proposer des solutions de protection sociale adaptées aux réalités du terrain.

Des partenariats qui consolident l'ancrage territorial de la Mgéfi et affirment sa volonté d'être un partenaire engagé, au plus près des collectivités et de leurs agents.

La Mgéfi s'associe à AIO Santé pour renforcer son action en matière de prévention et d'accompagnement santé



Ce partenariat vise à développer des initiatives concrètes au bénéfice des agents publics : information, sensibilisation, dispositifs innovants et actions de terrain. En conjuguant leurs expertises, la Mgéfi et AIO Santé entendent promouvoir une approche proactive de la santé, centrée sur l'anticipation des risques et l'amélioration durable du bien-être.

Une collaboration qui illustre l'engagement de la Mgéfi pour une protection sociale vivante, ancrée dans la prévention et résolument tournée vers l'avenir.

Le podcast Mgéfi « Avec vous, c'est mutuel ! » revient pour une saison 2

Dans un contexte de protection sociale mouvant, la Mgéfi a souhaité s'adresser à tous ses adhérents, mais également à tous ceux qui désirent découvrir d'un peu plus près l'univers mutualiste, ses valeurs et ses engagements. Pour ce faire, la mutuelle a choisi un format audio accessible à tous et dans l'air du temps : le podcast. Après une première saison consacrée aux enjeux de la réforme de la Protection sociale complémentaire et aux composantes de l'ADN mutualiste de la Mgéfi, le podcast « Avec vous, c'est mutuel ! » revient avec une saison 2 placée sous le signe de la prévention, de l'engagement, et de la résilience. Elle ouvre ainsi un nouveau chapitre : plus incarné, plus sociétal, au plus près des préoccupations de santé d'aujourd'hui.

La prévention santé, le sport comme vecteur de lien social, la santé mentale ou encore la résilience... Autant de thématiques d'actualité abordées à travers des témoignages et conseils recueillis lors d'entretiens privilégiés avec nos invités. Au programme :

Épisode 1 : « Santé mentale : en parler, c'est déjà agir »

Dans cette interview, Patricia ASCENSI-FERRÉ, fondatrice de l'association Envie 2 résilience, répond à nos questions autour de la santé mentale. Notre invitée partage avec nous des pistes concrètes pour mieux prévenir, mieux comprendre, et mieux prendre en charge la santé mentale. Elle aborde les tabous autour de ce véritable enjeu de santé publique, les ressources clés à activer pour maintenir un bon équilibre psychique, les dispositifs d'aide, mais aussi les avancées de la recherche. Patricia ASCENSI-FERRÉ témoigne aussi de son parcours personnel et des actions qu'elle mène afin de faire évoluer les mentalités, notamment dans la sphère professionnelle.

Épisode 2 : « Solidarité et engagement : le sport comme lien social »

Le sport, ce n'est pas que la performance. C'est aussi un formidable outil de lien social. Yannick BOREL, escrimeur, vice-champion olympique au palmarès en or, et personnalité engagée, nous raconte comment il s'engage pour une société plus solidaire, à travers des projets concrets. Cet épisode met en lumière des initiatives où le sport crée du lien, redonne confiance, et favorise l'égalité des chances.

Épisode 3 : « Prévenir plutôt que guérir : les bons réflexes santé au quotidien »

Et si prendre soin de soi commençait par des gestes simples ? Cet épisode explore la prévention santé avec le Professeur Boris HANSEL, endocrinologue-nutritionniste, chef de l'unité Nutrition-prévention à l'hôpital Bichat. Alimentation, sommeil, activité physique ... autant de leviers accessibles pour préserver sa santé au quotidien. Loin des injonctions culpabilisantes, cet entretien propose des conseils concrets, applicables sans bouleverser son mode de vie. Car prévenir, c'est aussi apprendre à mieux vivre.

Épisode 4 : « Trouver l'équilibre : parcours d'un athlète de haut niveau »

Comment garder le cap dans un quotidien exigeant ? Le sport de haut niveau impose rigueur et résilience. Comment ces qualités peuvent inspirer chacun à trouver son propre équilibre entre corps, esprit et engagement ? Ugo DIDIER, nageur, sportif de haut niveau, médaillé paralympique aux derniers Jeux de Paris, et partenaire de la Mgéfi depuis près de 10 ans, partage ses routines bien-être et sa vision de la performance durable. Episode disponible dès le 10 mars.

Épisode 5 : « AVC : prévenir, reconnaître, agir »

Chaque année en France, 150 000 personnes sont victimes d'un accident vasculaire cérébral, ou AVC. C'est la première cause de handicap acquis chez l'adulte. Un chiffre qui nous rappelle que personne n'est totalement à l'abri. Face à cette réalité, la prévention devient un enjeu crucial. Emmanuelle GOURTAY, Directrice générale du Fonds pour la Recherche sur les AVC nous aide à repérer les signaux d'alerte, à adopter les bons réflexes, et à découvrir comment la recherche fait progresser la prévention et la prise en charge de l'AVC.

Retrouvez tous les épisodes de notre podcast sur toutes les plateformes d'écoute ou via ce QR Code



2

**Engagements
militants**

La Mgéfi : 20 ans d'engagement mutualiste au service de ses adhérents

Il y a des anniversaires qui ont une saveur particulière. Celui-ci en fera incontestablement partie.

A l'aube de célébrer ses vingt ans, la Mgéfi va connaître une nouvelle ère. Vingt années d'engagement au service des agents publics, vingt années de solidarité mutualiste, vingt années durant lesquelles une communauté d'adhérents, d'élus, et de collaborateurs a fait vivre un modèle fondé sur la protection de tous, la proximité pour chacun, et la non lucrativité.

Mais ce vingtième anniversaire est aussi un moment singulier dans l'histoire de la mutuelle. Car chacun le sait désormais : la marque Mgéfi s'apprête à tourner une page. Au 1^{er} janvier 2027, elle laissera place à une nouvelle entité au sein du groupe Matmut.

Ce constat pourrait inviter à la nostalgie. Pourtant, ces vingt ans sont d'abord l'occasion de regarder le chemin parcouru et de nous sentir collectivement riches du passé pour nous projeter dans l'avenir.

Lorsque la Mgéfi voit le jour en 2007, elle naît d'un projet ambitieux : rassembler et moderniser l'action mutualiste au service des agents des ministères économiques et financiers. Très vite, la mutuelle s'impose comme un acteur reconnu de la protection sociale complémentaire dans la Fonction publique d'État, fidèle à un modèle où la solidarité entre les générations et l'accompagnement humain sont au cœur de l'action.

Au fil des années, la Mgéfi a grandi, évolué et su s'adapter aux transformations profondes du système de protection sociale. Elle a innové dans ses offres, renforcé la qualité de ses services et développé une relation de proximité avec ses adhérents partout sur le territoire.

Mais au-delà des chiffres et des réalisations, l'histoire de la Mgéfi est avant tout une aventure humaine.

Une aventure faite de l'engagement de milliers de militants mutualistes, de délégués locaux, d'administrateurs, de collaborateurs et bien sûr d'adhérents qui ont fait vivre, jour après jour, une certaine idée de la solidarité. Dans un monde où la santé devient parfois un marché comme un autre, la Mgéfi a toujours défendu une conviction simple : protéger, c'est d'abord comprendre et accompagner.

Cette relation particulière, tissée avec les agents publics et leurs familles, constitue sans doute l'héritage le plus précieux de ces vingt années.

Aujourd'hui, un nouveau chapitre s'ouvre. L'évolution du secteur mutualiste et les transformations profondes engendrées par la mise en place de la réforme relative à la protection sociale conduisent la Mgéfi à rejoindre une dynamique plus large au sein du groupe Matmut. La marque va disparaître, mais ce qu'elle représente ne s'efface pas.

Car les valeurs mutualistes qui ont guidé son action continueront de vivre à travers les projets qui se construisent aujourd'hui : un pôle santé et prévoyance renforcé, une capacité d'innovation accrue et la volonté de toujours mieux protéger les adhérents.

Découvrez le film qui retrace les 20 ans de la Mgéfi en scannant ce QR Code :



Au fond, les vingt ans de la Mgéfi ne marquent pas seulement la fin d'un cycle. Ils rappellent surtout que les organisations changent, que les noms évoluent, mais qu'à défaut de lettres, l'esprit demeure. Celui-ci se nourrit de convictions sincères et partagées.

La solidarité, la proximité, l'attention portée à chacun : voilà ce qui a fait la force de la Mgéfi hier, et voilà ce qui continuera d'inspirer l'action de celles et ceux qui poursuivront cette mission dans le cadre du Groupe Matmut et en se rapprochant des équipes d'Ociane Matmut.

Alors, en célébrant cet anniversaire, il ne s'agira pas seulement de regarder en arrière. Il s'agira aussi de transmettre un héritage.

Celui d'une mutuelle qui, pendant vingt ans, aura accompagné des générations d'agents publics avec la même promesse : celle de ne jamais laisser la solidarité s'effacer derrière les logiques purement économiques.

Et cette promesse, elle n'a pas d'âge.

Prévention : la Mgéfi au plus près de ses adhérents

La prévention est au cœur de la stratégie de la Mgéfi. Elle apporte une plus-value à son offre en ayant un impact sur la santé des personnes protégées et est un déterminant dans l'éducation à la santé de ses adhérents. C'est cet ensemble que la Mgéfi développe et met en œuvre, tout en répondant aux exigences d'être un acteur de santé publique responsable et complet.

Thématique 2025 : activité physique et bien-être !

Les actions de santé publique

La Mgéfi, dans le cadre de son second référencement en 2017, a signé avec le secrétariat général des ministères économiques et financiers une convention de partenariat pour la mise en œuvre d'actions de santé publique. La Mgéfi a organisé des actions de santé publique en collaboration avec les délégations départementales à l'action sociale et qui sont proposées à tous les agents du MEFSIN.

En 2025, 126 actions ont ainsi été mises en œuvre dans ce cadre.

La thématique est en corrélation avec les besoins identifiés au regard de la composition de la population des différentes administrations du MEFSIN. C'est pourquoi le secrétariat général du ministère, en partenariat avec la Mgéfi, a choisi la thématique "activité physique et bien-être" pour guider ses actions de prévention et ainsi contribuer au bien-être et à la santé des agents.



L'adhésion des adhérents est essentielle au développement de cette politique. Ainsi, ce sont près de 6 000 adhérents qui ont assisté à l'une des actions de prévention santé mises en œuvre sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. Actions qui ont eu lieu dans les services, les écoles de formation ou lors de webinaires.

164 actions organisées dans toute la France en 2025

126 actions dans le cadre de la convention de santé publique signé avec la MEFSIN



Au-delà, la Mgéfi a proposé **6 webinaires** et a relayé **127 actions** des services prévention des unions régionales de la Mutualité française.



Activité physique



Santé mentale



Cancer



Bien-être



Dépistage diabète



Nutrition



Santé environnementale



Sommeil

2026, des actions pour tous et au plus près de chacun !

Si tout au long de l'année la Mgéfi proposera à ses adhérents des actions de prévention sur différents thèmes, la rentrée 2026 sera marquée par le déploiement de conférences-débat dans chacun des départements métropolitains et ultra-marins.

« Nous le savons, les facteurs environnementaux ont un impact important sur la santé humaine. Environ 80 % de nos déterminants de santé sont influencés par des éléments extérieurs à notre santé propre et nombres d'entre eux sont en lien direct avec l'environnement. Qu'il soit question de la qualité de notre atmosphère, de la pollution de notre habitat, de la présence de pesticides dans notre alimentation ou des perturbateurs endocriniens ; l'ensemble de ces facteurs jouent un rôle primordial sur notre état de santé général. », FNMF.

La volonté de la Mgéfi est que chacun puisse comprendre ces enjeux et être acteur de sa santé en adoptant les bons gestes au quotidien. Pour cela, rendez-vous dans nos 101 départements dès le mois de septembre !



Parce que rien n'est plus précieux que votre santé, bougez aujourd'hui pour être en forme demain !

Guide activité physique

Mgéfi

PREVENTION



Guide santé mentale : un esprit sain pour un corps sain

Mgéfi

PREVENTION



Le sommeil

Les bonnes habitudes à adopter

Mgéfi

PREVENTION



Maladie rénale chronique : prenons soin de nos reins !

Mgéfi

PREVENTION



Préservons notre audition tout au long de notre vie

Mgéfi

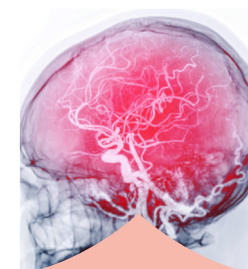
PREVENTION



Passez l'été en toute sécurité

Mgéfi

PREVENTION



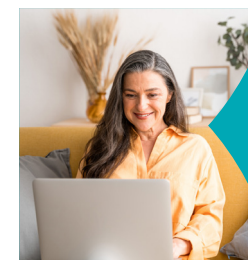
AVC : Agir vite, c'est déjà soigner !

Mgéfi

PREVENTION

Une collection de guides prévention pour accompagner les adhérents

Pour aider ses adhérents dans une démarche active de prévention, la Mgéfi propose une collection de guides prévention sur différents thèmes : dentaire, optique, audition, sommeil, activité physique, addictions, maux de l'hiver, été en sécurité, etc. Ils sont disponibles à tout moment depuis l'espace adhérent, mais aussi sur certains événements prévention.



Utiliser Internet en toute sécurité

Mgéfi

PREVENTION

Santé mentale : la Mgéfi organise un colloque prévention

Le 13 février 2025, la Mgéfi a organisé un colloque sur le thème « Bien-être mental : une question de santé publique », à l'Institut mutualiste Montsouris, à Paris. À cette occasion, plusieurs intervenants ont pris la parole afin d'échanger sur cette problématique centrale et ouvert la réflexion sur les solutions à mettre en place et les perspectives d'évolution que nous pourrions attendre des prochaines années, parmi lesquelles :

- Marie-Claire CARRERE-GEE, ancienne ministre et sénatrice de Paris,
- Pr Maurice CORCOS, pédopsychiatre et psychanalyste, PU-PH, chef de service du département de psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte de l'Institut Mutualiste Montsouris,
- Dr Guillaume MONOD, psychiatre, consultant au Centre pénitencier de Paris-la-Santé, docteur en philosophie,
- Hélène ANTONINI-CASTERA, secrétaire générale de la Fondation John Bost
- Isabelle CARRE, actrice et écrivain, auteure de l'ouvrage « Les Rêveurs » au cœur du sujet de la dépression.



Ce rendez-vous a également été l'occasion de présenter le nouveau guide prévention de la Mgéfi dédié à la santé mentale. **Retrouvez-le dès maintenant sur votre espace adhérent sur mgefi.fr.**



Le bien-être mental : un enjeu crucial de santé publique

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la santé mentale comme bien plus que l'absence de troubles psychiques. Elle la décrit comme *« un état de bien-être permettant à chacun de réaliser son potentiel, de surmonter les difficultés quotidiennes, de travailler de manière productive et de contribuer à sa communauté. »*

Cette vision souligne l'interconnexion entre notre équilibre psychologique et notre

capacité à mener une vie épanouie. Une prise de conscience collective de l'importance du bien-être mental émerge peu à peu et n'a jamais été aussi forte, reflétant l'évolution de notre société dans sa perception de la santé globale.

Malgré cette reconnaissance croissante, le chemin vers une acceptation totale de la santé mentale reste semé d'embûches. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : si 79% des Français considèrent le bien-être mental comme une priorité de santé publique, paradoxalement, trois quarts d'entre eux éprouvent encore des difficultés à aborder le sujet. La crainte du jugement, la peur d'admettre ses vulnérabilités, et l'incertitude quant aux ressources disponibles constituent autant de barrières à surmonter.

Santé mentale et santé physique : les deux indissociables

L'impact de la santé mentale sur notre corps est à la fois subtil et profond. Le stress chronique et l'anxiété, par exemple, ne se limitent pas à une simple sensation de malaise psychologique. Ils peuvent avoir des répercussions tangibles sur notre système cardiovasculaire, augmentant la pression artérielle et, à long terme, le risque de maladies cardiaques. De même, la dépression n'affecte pas uniquement notre humeur ; elle peut également affaiblir notre système immunitaire, nous rendant plus vulnérables aux infections et aux maladies. Le sommeil, pilier essentiel de notre santé physique, est particulièrement en corrélation avec notre état mental. Les troubles de l'anxiété et la dépression perturbent souvent les cycles de sommeil, entraînant fatigue chronique et épuisement. Ce manque de repos réparateur peut à son tour exacerber les problèmes de santé mentale, créant un cercle vicieux difficile à briser.

Au niveau musculaire, l'anxiété et le stress peuvent se manifester par des tensions excessives, notamment dans le dos, le cou et les épaules. Ces tensions, loin d'être anodines, peuvent évoluer vers des douleurs chroniques, affectant significativement la qualité de vie. Les troubles mentaux peuvent également favoriser une inflammation chronique dans l'organisme, laquelle est associée à diverses douleurs physiques et peut contribuer au développement de maladies chroniques. Par ailleurs, l'état mental influence considérablement nos choix de vie au quotidien.



Environ 13 millions de Français vivent avec un trouble psychiatrique.

Source : Fondation fondamentale

2

Engagements militants

Une personne souffrant de dépression ou d'anxiété peut avoir tendance à négliger son alimentation, à réduire son activité physique ou à adopter des comportements à risque, impactant directement sa santé physique. Il est également important de noter que les personnes atteintes de troubles mentaux présentent un risque accru de développer certaines maladies chroniques telles que le diabète, l'hypertension artérielle ou certains cancers. **Cette vulnérabilité accrue souligne l'importance d'une prise en charge globale et préventive.**

Face à ces constats, il apparaît évident que prendre soin de sa santé mentale n'est pas superflu, mais une nécessité pour maintenir une bonne santé physique. Les professionnels de santé sont de plus en plus conscients de cette réalité et adoptent progressivement des approches considérant le patient dans sa globalité.

L'enjeu du bien-être mental dépasse largement le cadre individuel pour s'inscrire dans une perspective sociétale plus large. Il appelle à une mobilisation de tous les acteurs : pouvoirs publics, entreprises, professionnels de santé, mais aussi citoyens. Chacun a un rôle à jouer dans la construction d'une société plus attentive à la santé mentale de ses membres. Faire du bien-être mental une priorité de santé publique n'est pas seulement une nécessité, c'est un investissement d'avenir. En brisant les tabous, en améliorant l'accès aux soins, et en promouvant des environnements favorables à l'épanouissement psychologique, nous posons les jalons d'une société plus résiliente, plus productive et ultimement plus heureuse. Le chemin est encore long, mais chaque pas compte dans cette quête collective vers un meilleur équilibre mental pour tous.

Source : [sante.gouv](https://sante.gouv.fr)



La santé mentale : Grande cause nationale

Le 1^{er} octobre 2024, le gouvernement a désigné la santé mentale comme Grande cause nationale 2025, poursuivie en 2026. Cette décision historique marque un tournant décisif dans la reconnaissance de l'importance du bien-être mental au sein de la société française. Ainsi, quatre objectifs prioritaires ont été définis :

- la **déstigmatisation pour changer le regard des Français sur les troubles psychiques et mentaux,**
- le **développement de la prévention et du repérage précoce pour sensibiliser et former dans toutes les sphères de la société,**
- l'**amélioration de l'accès aux soins afin d'assurer une meilleure couverture territoriale et de développer de nouveaux métiers de la santé mentale,**
- le **soutien de toutes les personnes concernées dans toutes les dimensions de leur vie quotidienne (formation, emploi, logement, loisirs).**

En faisant de la santé mentale la Grande cause nationale, la France s'engage dans une démarche ambitieuse pour améliorer le bien-être psychologique de sa population. Cette initiative représente une opportunité unique de briser les tabous, d'améliorer l'accès aux soins et de créer une société plus consciente et bienveillante face aux enjeux de santé mentale. C'est un pas décisif vers un avenir où la santé mentale sera reconnue comme une composante essentielle du bien-être global de chaque individu.

Interview d'Isabelle CARRÉ

Avec *Les Rêveurs*, son premier film comme réalisatrice tiré de son livre du même nom, Isabelle CARRÉ, actrice, écrivaine, et réalisatrice s'attaque à un sujet longtemps relégué dans l'angle mort : la santé mentale des adolescents.

Inspirée de son propre internement en pédopsychiatrie à l'adolescence, l'actrice signe une œuvre volontairement douce, pensée comme un outil de dialogue et de transmission, à l'heure où le mal-être des jeunes atteint des niveaux alarmants.

En femme engagée, Isabelle CARRÉ s'est exprimée sur le sujet à travers une vidéo lors du colloque sur le bien-être mental organisé par la Mgéfi et est venue à la rencontre des collaborateurs de la mutuelle pour présenter son film et répondre à leurs questions. Rencontre.



Votre film part d'un épisode très intime de votre vie, mais *Les Rêveurs* n'a rien d'un récit autobiographique classique. Qu'aviez-vous envie de raconter avant tout ?

Je n'ai pas voulu faire un film sur ma souffrance, ni régler des comptes avec le passé. Ce qui m'importait, c'était de rendre visible un lieu et une expérience dont on ne parle jamais : l'hôpital psychiatrique pour enfants et adolescents. Quand on en sort, on ne sait pas quoi dire, ni comment le dire. On a honte, on se tait, et on s'isole. Le film est né de ce constat-là, et de l'envie de créer un point d'appui pour les jeunes... mais aussi pour ceux qui les entourent.

Vous avez fait un choix très fort : celui de la douceur. Pas d'images choc, pas de scènes spectaculaires. Pourquoi ?

Parce que les images violentes auraient été contre-productives. Je ne voulais surtout pas enfoncer la tête sous l'eau à des jeunes déjà fragilisés. La vérité peut passer autrement : par des sensations, des couleurs, des sons, une atmosphère. La douceur n'est pas un évitement, c'est une méthode. Elle permet de regarder les choses en face sans rajouter de la peur ou de la stigmatisation. Je voulais que des enfants de 10 ou 11 ans puissent voir ce film sans se sentir agressés, et sans se dire : « Ce monde-là n'est pas pour moi. »

Le film met en regard la pédopsychiatrie des années 1980 et celle d'aujourd'hui. A-t-on réellement progressé ?

Oui... et non. On a énormément progressé sur le plan théorique : aujourd'hui, on sait qu'il faut parler avec les jeunes, leur demander ce qu'ils ressentent, les accompagner dans le temps. À mon époque, il n'y avait ni dialogue ni mots, seulement des traitements et de la contention. Mais paradoxalement, maintenant qu'on sait faire, on n'a plus les moyens de le faire. Il manque des soignants, des lits, des structures. On recule. Un jeune sur deux n'a pas accès aux soins. C'est une situation explosive.

Vous insistez beaucoup sur le fait que l'anxiété des adolescents est « légitime ». Pourquoi est-ce si important de le dire ?

Parce qu'on a trop tendance à la minimiser. Les adolescents d'aujourd'hui vivent dans un monde illisible : crise climatique, violence sociale, écrans omniprésents, pression de la performance... Même pour nous, adultes, tout cela est difficile à décrypter.

Leur anxiété n'est ni un caprice ni une exagération. Elle est souvent une réponse lucide à ce qu'ils perçoivent. La nier, c'est les isoler encore davantage.

Vous avez montré le film à des lycéens. Comment ont-ils réagi ?

J'avais très peur d'un moment de gêne, de silence embarrassé. Il s'est passé exactement l'inverse. La parole s'est libérée immédiatement, sans jugement. Certains ont raconté leur hospitalisation, d'autres ont parlé d'amis en difficulté. Il y avait une vraie envie de se dire les choses. Ça m'a profondément marquée. Ça prouve qu'il suffit parfois d'un cadre bienveillant pour que la parole circule.

Vous parlez souvent de « pair-aidance ». En quoi ce concept vous semble-t-il essentiel aujourd'hui ?

Parce que certains jeunes font plus facilement confiance à quelqu'un qui est passé par là. Il y a une compréhension immédiate, même sans mots. Cela ne remplace évidemment pas les soignants, mais ça peut ouvrir une porte. Quand je dis à des adolescents : « Moi aussi, j'ai été internée », je vois les regards changer. Les têtes se lèvent. Cette transmission-là est précieuse.

À qui s'adresse *Les Rêveurs*, au fond ?

*Aux adolescents, bien sûr. Mais aussi aux parents, aux enseignants, aux grands-parents, aux amis. À tous ceux qui se demandent quoi dire, comment aider, ou qui pensent parfois que « ça va passer tout seul ». J'aimerais que ce film fasse reculer la honte et permette d'ouvrir des conversations qui, jusque-là, n'avaient pas lieu. Si *Les Rêveurs* peut aider ne serait-ce qu'une poignée de jeunes à se sentir moins seuls, alors il aura rempli sa mission.*

3

**Engagements
adhérents**

Bilan de l'année 2025

Christian PASQUETTI, directeur général de la Mgéfi, revient sur les faits majeurs qui ont marqué cette année 2025.



Accompagner les adhérents après la perte du MEFSIN : la résilience des équipes à l'œuvre !

Depuis l'automne 2025, la Mgéfi est engagée dans une mobilisation exceptionnelle de ses équipes pour accompagner les adhérents dans l'évolution de leurs contrats, à la suite de la perte de l'appel d'offres MEFSIN.

Entre résiliations, demandes de maintien, changements de mode de paiement et forte hausse des sollicitations, l'intensité de l'activité a été réelle.

Entre mi-septembre 2025 et janvier 2026, la Mgéfi a reçu plus de 360 000 sollicitations d'adhérents, un niveau encore jamais atteint. Après plusieurs mois très intenses, la situation se stabilise progressivement, avec un ajustement quotidien des moyens pour un traitement efficient des demandes. Cette période de transition a profondément reconfiguré notre portefeuille d'adhérents, tout en démontrant l'engagement et le professionnalisme des équipes.

Sonia PANGRAZZI, directrice de l'expérience adhérent, et Sébastien PERSONENI, responsable des Opérations, reviennent sur cette période hors norme et les choix qui ont permis de garder le cap.

La perte de l'appel d'offres MEFSIN a été un tournant. Quelle a été la difficulté la plus marquante ?

Dès le 4 juillet, en lien avec la direction de François-Gilles EGRETIER, une campagne de communication a été lancée afin de rassurer nos adhérents. Nos principaux défis ont consisté, à déployer le plan « Rebond 2026 » pour conserver un maximum d'adhérents en adaptant nos processus de gestion.

Nous avons dû, dans un temps court, reconvertir les moyens prévus à l'accompagnement de la mise en place du contrat groupe, afin de les consacrer à la réassurance et à la rétention des adhérents.

Une autre difficulté a été de nous ajuster en continu au rythme imposé par le ministère et les nouveaux opérateurs. Enfin nous avons également dû gérer l'inquiétude de nos collaborateurs dans cette période d'incertitude.

Face à ces volumes d'activité jamais vus, quels choix de pilotage ont été déterminants pour stabiliser rapidement la situation ?

En l'espace de trois mois, et en pleine période de congés annuels d'été, nous avons absorbé 75% du volume annuel d'appels, plus du double de contacts entrants via l'espace adhérent qu'en 2024, et la moitié du volume annuel de courriers.

Pour faire face à cette situation, nous avons déployé, avec notre partenaire Télétech, une plateforme constituée de 24 téléconseillers dédiée à la prise d'appel. Nous avons par ailleurs mis en œuvre trois processus automatisés :

- la résiliation des contrats,
- le passage en cotisation de maintien,
- le passage en prélèvement.

La force du collectif

Grâce à vous, la Mgéfi a tenu le cap. Votre rigueur et votre sens du collectif ont été essentiels pour traverser cette période intense et préserver l'excellence du service rendu à nos adhérents.



Comment les équipes ont-elles vécu cette période particulièrement intense ?

Les équipes sont restées mobilisées tout au long de cette période : quatre samedis ont été travaillés en amont du renouvellement, avec une forte participation permettant d'atteindre un stock 0 sur les priorités définies.

Les équipes Opérations, SSM et DSI ont travaillé en étroite collaboration afin de mettre en œuvre toutes les solutions automatisées possibles permettant de maintenir la situation sous contrôle.

Quelles ont été les principales attentes ou inquiétudes exprimées par les adhérents ?

Les principales inquiétudes exprimées par les adhérents retraités portaient sur la pérennité de la Mgéfi. Malgré cela, ils nous ont témoigné leur confiance : à date **99% des retraités ont maintenu leur contrat à la Mgéfi.**

Les actifs nous ont beaucoup sollicités pour connaître les modalités de mise en œuvre de la PSC, faute de contacts avec les nouveaux opérateurs. Ils nous ont également exprimé leur soutien et leur volonté de maintenir un lien avec « leur » mutuelle.

Près de 29 000 actifs ont conservé un contrat de prévoyance facultative.

Merci à toutes les équipes mobilisées !

La période fut exceptionnelle par sa nature même, son ampleur, et ses enjeux. La qualité du service rendu aux adhérents repose sur l'engagement continu des équipes de gestion, développement, informatique, support, et de toutes celles et ceux qui contribuent quotidiennement à sécuriser et mener à bien ces opérations.

A situation exceptionnelle, dispositif exceptionnel et équipes exceptionnelles.

Un portefeuille adhérents en reconfiguration dans cette période de transition

Après ces semaines très intenses et ces mouvements d'adhérents, la plan « Rebond 2026 » s'avère être un succès ! La Mgéfi comptait à la mi-janvier :

- **163 684 adhérents santé*** dont :
 - 113 281 retraités
 - 6751 VicTerria Santé
- **27 859 adhérents ayant conservé un lien avec la Mgéfi ;** dont
 - 18 080 cotisations de maintien
 - 9 779 membres honoraires
- **131 475 adhérents ayant conservé leur contrat Prémuo M022**

**Basés sur les contrats dans Coog*



Pourquoi choisir une mutuelle plutôt qu'une assurance ?

Dans la jungle des complémentaires santé, deux grandes familles cohabitent : les mutuelles et les assurances. Toutes deux remboursent ce que la Sécurité sociale ne couvre pas entièrement, mais leur fonctionnement, leurs valeurs, et leurs objectifs diffèrent. Et ce n'est pas qu'une question de vocabulaire !

Une mutuelle est un organisme à but **non lucratif** fondé sur la **solidarité** entre ses adhérents. Elle appartient à ses membres : pas d'actionnaires, donc pas de dividendes à verser, mais une gestion au plus proche des besoins des adhérents. Les bénéfices ainsi dégagés sont réinvestis dans l'amélioration des garanties, les services, ou la prévention.

À l'inverse, l'assurance santé privée est gérée par une **entreprise commerciale**, souvent cotée en bourse, dont l'objectif est aussi, et surtout, **de générer du profit**. L'assuré est un client, pas un adhérent. La logique est plus individualiste, avec des tarifs parfois indexés sur le risque (âge, état de santé...).

Des garanties similaires... sur le papier

Sur le plan des remboursements, une mutuelle et une assurance peuvent proposer des niveaux de couverture comparables : hospitalisation, soins courants, optique, dentaire, etc. Mais attention à la **philosophie** qui les sous-tend.

Contrairement aux assurances, les mutuelles proposent des contrats plus **solidaires**, avec des tarifs encadrés, peu ou pas de sélection médicale, et des garanties pensées pour répondre à l'intérêt général. Certaines mutuelles vont même plus loin en intégrant des services de prévention, d'accompagnement social ou psychologique.

Attention : Certaines compagnies d'assurance s'intitulent « mutuelle », mais ne relèvent pas du code de la Mutualité et de ses valeurs. Il faut être vigilant et ne pas se laisser abuser par une appellation qui, pour abusive qu'elle soit, peut induire en erreur.

L'habit ne fait pas le moine !

Des engagements concrets

Les mutuelles sont souvent **plus transparentes** que les assurances : leurs décisions sont prises en assemblée, les administrateurs sont élus, et les adhérents peuvent s'exprimer. En clair, c'est **la démocratie au service de la santé**.

Par ailleurs, beaucoup de mutuelles sont ancrées dans des **valeurs historiques** : accès aux soins pour tous, égalité, entraide, solidarité intergénérationnelle... un positionnement cohérent avec les principes de la Sécurité sociale.

Choisir une mutuelle, c'est faire le choix d'une protection solidaire, durable, et ancrée dans des valeurs humaines. Ce n'est pas juste se couvrir... c'est s'engager !



Faire partie d'une mutuelle comme la Mgéfi, ça change quoi pour vous ?

La réponse en images :



États généraux de la santé : une consultation nationale pour repenser la santé en France

En novembre 2025, la France s'est lancée dans une démarche collective rare et d'ampleur : les États généraux de la santé et de la protection sociale. Plus qu'un simple débat politique, il s'agit d'une consultation citoyenne, d'un moment fédérateur visant à faire participer tous ceux qui dépendent, d'une manière ou d'une autre, du système de santé (patients, aidants, soignants, associations, mutuelles, agents et citoyens) à la réflexion sur l'avenir de notre modèle solidaire.

Pourquoi maintenant ?

Le contexte est clair : notre système de santé universel est en souffrance, fragilisé par des défis structurels, et a besoin d'être repensé et consolidé. Financement, déserts médicaux, vieillissement de la population, montée des inégalités, questions de prévention, place du numérique ou encore soutien à l'autonomie... autant d'enjeux qui demandent des réponses collectives, innovantes, et pérennes.

Les organisateurs, un collectif large qui réunit la Mutualité française, l'UNPS (soignants libéraux), l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), la Confédération française démocratique du travail (CFDT), la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (Fehap), l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (Uniopss) et d'autres acteurs de la santé et de la protection sociale, le disent clairement : **il ne s'agit pas de débats théoriques lointains, mais d'écouter le terrain et de co-construire des solutions réalistes et durables.**

En quoi cela consiste exactement ?

Les États généraux ne sont pas un congrès fermé à quelques experts. C'est une démarche en trois grandes phases, ouverte à tous :

→ Consultation citoyenne (novembre 2025 – février 2026)

Chacun a pu s'exprimer via des questionnaires en ligne sur la plateforme placedelasante.fr. L'idée est de recueillir massivement les attentes, frustrations, idées et priorités des Français sur les grands enjeux de santé et de protection sociale.

→ Co-construction (mars – juillet 2026)

Sur la base de cette consultation, des ateliers territoriaux, groupes de travail, et conventions démocratiques sont organisés. L'objectif : transformer les attentes en propositions concrètes, avec l'implication de citoyens, de professionnels et d'experts.

→ Convergence et synthèse (juillet – novembre 2026)

Après avoir exploré les pistes de solutions, une phase de convergence permet de structurer une feuille de route et de publier un document final rassemblant les recommandations qui pourront alimenter le débat public, les décisions politiques, les prochaines lois, et peut-être même les échéances électorales.

Quels sont les objectifs concrets

En bref, les États généraux de la santé sont une vraie grande consultation démocratique qui vise à répondre aux défis contemporains du système de santé français en mobilisant l'intelligence collective, les expériences vécues et les propositions citoyennes. Un pari ambitieux pour un modèle de santé qui nous concerne toutes et tous et qui fait partie intégrante du pacte républicain.

Pourquoi c'est important pour la Mgéfi

Pour une mutuelle, et plus généralement pour l'écosystème de la santé, ces États généraux sont une occasion historique :

- d'écouter directement les besoins non satisfaits de nos adhérents ;
- de participer au débat public avec des propositions concrètes ;
- de mettre en lumière des leviers d'action concrets, qu'ils soient préventifs, organisationnels ou sociaux ;
- et surtout de rappeler que la solidarité n'est pas négociable.

C'est un moment citoyen autant que professionnel : nous ne sommes pas spectateurs, mais acteurs d'un système de santé qui doit rester humain, accessible et efficaces.



My Santéclair : de nouveaux services innovants pour vous protéger

Depuis le 1^{er} janvier 2025, Santéclair a remplacé Kalixia. La Mgéfi a choisi ce nouveau partenaire afin d'apporter à ses adhérents un bouquet de services élargi et des équipements de qualité à tarifs avantageux auprès de 8 500 praticiens partenaires. Ainsi, ils profitent de réseaux de soins en optique, dentaire et audiologie, parfaitement fiables, retenus pour leur qualité, et bénéficient de tarifs préférentiels et du tiers payant chez tous les partenaires Santéclair.

Ils ont également accès à plus de 20 services utiles (téléconsultation, analyse de symptômes, deuxième avis médical, coaching nutrition, sommeil...) inclus* à leur contrat santé.

À disposition également, un accompagnement en santé mentale complet personnalisé, couvrant toute la gamme des troubles, des plus légers aux plus graves, afin de favoriser un rétablissement optimal de l'équilibre mental et émotionnel.

Zoom sur...

... « Bien dans ma tête » pour prendre soin de sa santé mentale

« Bien dans ma tête » est un ensemble de services inclus dans votre contrat santé pour aider à prendre soin de sa santé mentale. Les petits tracassés, les événements ou les accidents de la vie que nous devons affronter peuvent affecter notre bien-être mental. En cas de troubles légers ou de troubles plus sévères, il ne faut pas rester seul ! Quel que soit le besoin, Santéclair accompagne nos adhérents grâce à six solutions disponibles sur MySantéclair :

- l'analyse des symptômes et l'orientation vers les professionnels de santé adaptés,
- un coaching bien-être personnalisé en ligne pour aider à gérer le stress et retrouver un bon équilibre de vie,
- des consultations vidéo avec un psychologue, psychiatre, pédopsychiatre ou psychothérapeute 24h/24 et 7j/7,
- une aide pour trouver le professionnel de santé qui convient parmi 18 000 praticiens référencés,
- un palmarès des meilleurs hôpitaux psychiatriques en cas de besoin,
- un service d'urgence psychiatrique répertoriant les centres d'accueil.

... le coaching en ligne personnalisé

Avec My Santéclair, nos adhérents ont accès à un coaching personnalisé en ligne sur :

- la nutrition grâce à un programme personnalisé pour perdre du poids durablement,
- le sommeil avec accès à un programme personnalisé pour améliorer son sommeil sans médicaments,
- l'équilibre et le bien-être via l'accès à un programme personnalisé pour aider à gérer le stress, le sommeil et l'alimentation au quotidien pour un meilleur équilibre de vie.

...l'analyse des symptômes et l'orientation

Le service d'analyse de symptômes et d'orientation propose :

- un outil innovant conçu par des médecins et experts scientifiques, pour avoir un avis rapide sur ses symptômes et être guidé pour leur prise en charge,
- une analyse en quelques minutes avec un résumé des causes possibles,
- des informations claires pour savoir comment agir : rester chez soi, consulter un médecin ou se rendre aux urgences,
- un aiguillage vers les services Santéclair les plus adaptés à la situation.



La e-carte de tiers-payant est désormais disponible sur smartphone



Depuis 2025, en plus de retrouver sur leur espace adhérent leur certificat annuel de garantie et leur carte tiers payant, les adhérents de la Mgéfi ont la possibilité de télécharger cette dernière afin qu'elle soit accessible directement depuis leur téléphone.



Les Assemblées départementales des adhérents se réinventent !

Habituellement, la Mgéfi venait à la rencontre de ses adhérents au printemps à l'occasion des Assemblées départementales adhérents (ADA). Depuis 2025, nous choisissons de leur donner rendez-vous à partir du second semestre pour des temps d'échanges, dans le souci de les informer au mieux, de garder des liens de proximité, et de faire vivre le débat démocratique inhérent aux principes mutualistes.



La Mgéfi affiche ses étoiles sur Trustpilot

Parce que la qualité de service ne se décrète pas, mais se mesure, la Mgéfi s'appuie depuis plusieurs années sur Trustpilot, une plateforme indépendante d'avis en ligne reconnue au niveau international. L'objectif est simple : donner la parole aux adhérents et évaluer, en toute transparence, la qualité de la relation qui leur est proposée au quotidien.

Concrètement, après un échange téléphonique avec un conseiller, certains adhérents reçoivent de manière aléatoire une invitation à partager leur expérience. Depuis la mise en place de ce dispositif, 7 445 adhérents ont ainsi pris le temps de donner leur avis sur la qualité du service téléphonique de la mutuelle.

Le résultat est particulièrement encourageant : la Mgéfi obtient aujourd'hui une note moyenne de 4,3 sur 5. Un score qui témoigne du niveau de satisfaction des adhérents, mais aussi de l'engagement des équipes qui les accompagnent chaque jour. Cette performance est d'autant plus remarquable que la moyenne observée dans la catégorie des mutuelles santé sur Trustpilot s'établit autour de 2,2 sur 5. Un écart significatif qui souligne la qualité et le souci constant de la relation entretenue avec nos adhérents.

La force du dispositif repose également sur sa totale transparence. Les avis sont publiés directement sur la page dédiée à la Mgéfi sur le

site Trustpilot, sans filtre ni sélection. Chaque commentaire, qu'il attribue une, trois ou cinq étoiles, est pris en compte avec la même attention. Les équipes de la mutuelle peuvent d'ailleurs y répondre directement en ligne, afin de remercier les adhérents pour leurs retours, apporter des précisions ou, lorsque c'est nécessaire, proposer des solutions.

Au-delà de la simple mesure de satisfaction, ces avis constituent une source précieuse d'amélioration continue. Ils permettent d'identifier les attentes des adhérents, de valoriser les points forts de la relation de service et d'ajuster les pratiques pour toujours mieux répondre aux besoins exprimés.

La Mgéfi valorise également cette reconnaissance sur différents supports : site internet, newsletter, campagnes d'emailing ou encore Google Ads. Cette visibilité permet d'informer les adhérents et les prospects sur le niveau de qualité du service proposé et de renforcer la confiance dans la relation mutualiste.

Car derrière ces étoiles, il y a avant tout une réalité : le travail quotidien des équipes de la Mgéfi au service des adhérents. Cette note est ainsi bien plus qu'un indicateur. Elle constitue une véritable marque de confiance, reflet de l'engagement collectif de la mutuelle pour accompagner, conseiller et protéger ses adhérents avec exigence et proximité.

Et si la Mgéfi se réjouit aujourd'hui de ce résultat, elle y voit surtout une motivation supplémentaire pour poursuivre ses efforts et continuer

Les avis de nos adhérents...



"Demande de renseignements – Toutes les fois où je contacte la mutuelle, je suis bien reçue et l'on me fournit de bons renseignements "

★★★★★ par client@Martine

Trustpilot

"Contact rapide et professionnel – Appel rapide, conseillère rapide et très professionnelle, réponse personnalisée. Un grand merci. "

★★★★★ par FLORENCE

Trustpilot

"Renseignements clairs et précis donnés par la conseillère. Très bon accueil, aimable et disponible. Un grand merci."

★★★★★ par PASCALE

Trustpilot

Mgéfi groupe mutuit

...sont ★★★★★ Trustpilot

à améliorer, jour après jour, la qualité de l'expérience proposée à celles et ceux qui lui font confiance sans même abdiquer de ses valeurs, ni de ses priorités.

7,5K+ avis

Excellent ★★★★★

★ Trustpilot

4

**Engagements
sociétaux**

La Mgéfi s'engage aussi pour ses collaborateurs

La Mutuelle organise régulièrement des opérations en interne à l'attention de ses collaborateurs. À l'occasion de différents événements qui peuvent rythmer l'année, des conférences, des interventions, des ateliers... sont mis en place afin d'impliquer, d'informer et de sensibiliser les salariés à différents sujets.

Semaine européenne pour l'emploi de personnes handicapées (SEEPH)

En 2025, la SEEPH s'est tenue du 17 au 23 novembre. Un événement marquant pour la sensibilisation, l'information, et les actions à mener pour l'employabilité des personnes en situation de handicap. A cette occasion, la Mgéfi a proposé différentes actions à ses collaborateurs sur le thème de la santé mentale, déclarée Grande Cause Nationale, et plus particulièrement sur l'insertion professionnelle des personnes vivant avec des troubles psychiques, afin de souligner l'importance de lever les préjugés et d'améliorer les conditions de travail :

→ **« Coup de projecteur sur le handicap ! ».**

La Mgéfi a déroulé le tapis rouge et invité ses collaborateurs à participer à un Ciné quiz convivial autour d'extraits de films cultes tels que Joker, Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain ou Un p'tit truc en plus. L'occasion de (re)découvrir le handicap et la santé mentale à travers le cinéma, de changer de regard et de déconstruire quelques stéréotypes, le tout dans une ambiance détendue.

→ **« Le quiz handicap ».**

L'Association Nationale des Employeurs de la Mutualité (ANEM) a proposé un quiz à l'occasion de l'édition 2025 de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH). Objectif : permettre à chacun et chacune d'améliorer ses connaissances sur le handicap en milieu professionnel de manière rapide et ludique.

→ **« Diver City »**, un escape game digital immersif pour aborder le handicap autrement.



Semaine de la QVCT : une pause massage ?

À l'occasion de la Semaine pour la qualité de vie et des conditions de travail 2025, la Mgéfi a proposé à l'ensemble des collaborateurs de profiter d'un massage Amma, réalisé par un professionnel, sur une chaise ergonomique. Issu du Shiatsu, le Massage Amma reprend les techniques d'accupression sur différents centres nerveux de la tête, du dos, de la nuque, des bras et des mains.



La Mgéfi reçoit Isabelle CARRÉ pour présenter son film « Les rêveurs »

Le 4 novembre 2025, la Mgéfi a reçu Isabelle CARRÉ dans ses locaux afin d'évoquer en avant-première le sujet principal de son film « Les Rêveurs » : la santé mentale. La comédienne, réalisatrice et autrice a présenté son film, adapté de son roman autobiographique éponyme, dans lequel elle aborde l'épisode grave de dépression qu'elle a connu au moment de l'adolescence. Une occasion unique de venir débattre de ce sujet central de santé publique : la santé mentale des jeunes et sa prise en charge.

GEPP : un outil stratégique au service de la transformation et du développement des métiers à la Mgéfi

La GEPP est une démarche essentielle pour les entreprises qui souhaitent anticiper et s'adapter aux évolutions de leur environnement.

Le plan GEPP de la Mgéfi, doit permettre à la Mgéfi d'adapter son modèle d'organisation et d'identifier les besoins en compétences nécessaires pour nourrir ses ambitions de conquête sur le marché de la protection sociale des fonctionnaires et répondre aux enjeux d'évolution internes et externes.

1. Enjeux d'évolution externes :

- **transformation numérique** : l'essor des technologies numériques nécessite de nouvelles compétences en matière de gestion de la data et de digitalisation des processus,
- **diversification des offres et des canaux de distribution** : s'adapter aux nouvelles attentes des adhérents et aux usages de consommation en constante évolution,
- **réforme de la PSC** : le passage d'un contrat individuel et facultatif à un contrat collectif obligatoire impacte les processus et les compétences sur certains métiers.

2. Enjeux d'évolution internes :

- **pyramide des âges et départs à la retraite** : la gestion des départs à la retraite et le renouvellement des compétences sont cruciaux pour maintenir la continuité des activités au sein de la MGEFI,
- **développement des interactions au sein du Groupe**
MATMUT : les projets internes, comme le projet MOMA (Mgéfi / Ociane / Matmut : la plateforme de gestion Santé, mutualisée avec Ociane fondée sur la solution Owlink de l'éditeur Tessi) au sein du groupe, nécessitent une adaptation des compétences et des processus,
- **plan stratégique 2025-2030** : les objectifs à long terme de la Mgéfi dictent les besoins en compétences futures.



La GEPP est un levier déterminant pour la Mgéfi, lui permettant de rester compétitive et résiliente face aux changements rapides de son environnement. Celle-ci favorise une gestion proactive des ressources humaines, en phase avec les enjeux économiques et réglementaires qui sont les siens. En anticipant les besoins futurs en compétences, elle se prépare aux défis à venir et assure ses perspectives de développement.

Renforcer les parcours professionnels de chaque salarié, tout en renforçant la compétitivité de la mutuelle, telle est son ambition !



L'année 2025 de nos sportifs !

Semaine du sport à l'hôpital : nos sportifs engagés !

Ugo DIDIER et Victor MUFFAT-JEANDET, sportifs au grand cœur de la team Mgéfi, ont participé à la Semaine du sport à l'hôpital édition 2025 pour faire vivre des instants d'évasion aux enfants.

Notre champion de ski alpin s'est rendu à l'IME SAINT REAL SAVOIE de Saint-Jean-de-la-Porte (73), tandis que notre champion de natation handisport se trouvait au CHU de Purpan à Toulouse.

Depuis trois ans, le Groupe Matmut est grand mécène de l'association Premiers de Cordée, à l'origine de la Semaine du sport à l'hôpital. Cet événement pensé pour favoriser l'inclusion par le sport, amène l'activité physique à l'hôpital en faisant vivre des moments de bien-être aux enfants hospitalisés et/ou en situation de handicap.

Les sportifs de la Team Mgéfi s'expriment lors de l'Assemblée générale

À l'occasion de la 28^{ème} Assemblée générale de la Mgéfi, la team de sportifs a tenu à adresser des messages personnels aux militants, pour évoquer la résilience, le courage et le rebond face aux épreuves traversées : sur scène pour Ugo DIDIER et en vidéo pour Yannick BOREL, Victor MUFFAT-JEANDET et Lucas MARIONNEAU. Merci à nos champions !



Mgéfi et Miléade : un partenariat au service du bien-être des adhérents

Dans un contexte où les attentes en matière de qualité de vie, de repos et de pouvoir d'achat sont plus fortes que jamais, la Mgéfi a renforcé depuis plusieurs années son engagement auprès de ses adhérents en nouant un partenariat avec Miléade, acteur reconnu du tourisme social et solidaire.

Ce rapprochement repose sur une ambition commune : rendre les vacances accessibles au plus grand nombre, tout en garantissant des prestations de qualité, dans des environnements propices à la détente et à la reconnexion.

Grâce à ce partenariat, les adhérents de la Mgéfi peuvent bénéficier d'offres privilégiées sur une sélection de séjours proposés par Miléade, en France. Mer, montagne ou campagne : une diversité de destinations et de formules est proposée pour répondre aux envies de chacun, en solo, en couple ou en famille.

Au-delà de l'avantage tarifaire, cette collaboration s'inscrit pleinement dans les valeurs portées par la Mgéfi : prévention, équilibre de vie et solidarité. Favoriser l'accès aux vacances, c'est aussi contribuer au bien-être global, à la santé mentale et à la cohésion familiale.

Avec Miléade, la Mgéfi fait le choix d'un partenaire engagé, qui partage une vision responsable du tourisme, respectueuse des territoires et des personnes. Un partenariat qui a du sens.

Mgéfi et Arts et Vie : voyager pour s'ouvrir, comprendre et s'émerveiller

Parce que le bien-être passe aussi par la découverte et l'épanouissement personnel, la Mgéfi est associée à Arts et Vie, spécialiste des voyages culturels, depuis des années, pour proposer à ses adhérents une nouvelle façon de s'évader.

Ce partenariat repose sur une conviction simple : voyager, ce n'est pas seulement changer de décor, c'est aussi nourrir sa curiosité, prendre du recul et créer des souvenirs durables.

Grâce à cette collaboration, les adhérents de la Mgéfi accèdent à des offres privilégiées sur une large sélection de séjours culturels en France et à l'étranger. Circuits accompagnés, escapades thématiques, visites guidées... chaque programme est conçu pour allier découverte, confort et qualité d'accompagnement.

Avec Arts et Vie, le voyage devient une expérience enrichissante, portée par des guides experts et des itinéraires soigneusement élaborés. Histoire, patrimoine, art ou civilisation : chaque séjour est une invitation à comprendre le monde autrement.

En s'engageant dans ce partenariat, la Mgéfi poursuit son objectif : accompagner ses adhérents dans toutes les dimensions de leur équilibre de vie. Car prendre soin de soi, c'est aussi nourrir son esprit, s'ouvrir à de nouveaux horizons et s'accorder des parenthèses inspirantes.

Une collaboration qui donne du sens au mot "évasion"... et qui transforme chaque voyage en véritable expérience.

“Le voyage est un retour vers l'essentiel.”
— Proverbe tibétain

Découvrir le monde, explorer ses trésors naturels et culturels, vivre des émotions fortes et des moments de partage... telles sont les promesses d'Arts et Vie, votre spécialiste du voyage culturel depuis 75 ans. Nourris par une passion ancienne pour la culture et la transmission, nous vous proposons des circuits guidés où la curiosité devient rencontre et où chaque destination se révèle en profondeur. Voyager en groupe avec Arts et Vie, c'est choisir l'expertise, le confort, la convivialité et l'authenticité — pour voir le monde autrement.

www.artsetvie.com

Recevez gratuitement notre brochure de voyage Escapade 2026 au 01 64 14 52 97

ARTS ET VIE
VOYAGES CULTURELS

Cross de Bercy : la Mgéfi mouille le maillot !

Pour la 62^{ème} édition du Cross de Bercy, le 12 juin 2025, une équipe Mgéfi s'est formée pour courir avec les 2000 participants du MEFSIN. Une occasion pour la Mgéfi d'être toujours au contact de ses adhérents dans une ambiance conviviale.

Pour la deuxième année consécutive, une belle équipe Mgéfi mixte a participé à la course, mêlant salariés et membres de la gouvernance élue aux côtés de Christian PASQUETTI, directeur général de la Mgéfi et de Bruno CARON, ancien président. Ils ont couru les 5 ou 10 kilomètres du parcours dans le bois de Vincennes.

« Très heureux d'avoir fait partie de cette belle délégation qui a porté haut les couleurs de la Mgéfi. Débutants ou confirmés, jeunes ou plus séniors (pas forcément les moins rapides), hommes ou femmes, une belle diversité de profils tendue vers un seul objectif : bien faire en se faisant plaisir, en étant humble, mais aussi en donnant tout. Finalement assez représentatif de l'esprit Mgéfi ! », Christian PASQUETTI.



La Mgéfi aux côtés de l'ATSCAF

Le 17 juin 2025, à Amboise, avait lieu le Tournoi international des finances de l'ATSCAF, partenaire de la Mgéfi ! 200 athlètes représentant des administrations financières de cinq nations : Autriche, France, Hongrie, Luxembourg, Allemagne, sont venus participer à cette grande compétition multi activités : échecs, football, tennis de table, tennis...

En présence du maire de la ville Brice Ravier, du directeur départemental des finances publiques de l'Indre et Loire, de Christian Pichevin et des deux vice-présidents chargés des partenariats Mgéfi et Masfip, le président de l'ATSCAF, Fabian Rios, a inauguré cette belle semaine sportive sous un franc soleil.

« Ce n'est pas qu'un rendez-vous sportif, mais aussi une ambition simple, celle de maintenir des liens à travers les frontières », a déclaré Fabian Rios, président de l'Association touristique sportive et culturelle des administrations financières (ATSCAF)

Félicitations à l'Allemagne qui remporte le tournoi 2025 !



L'économie sociale et solidaire : choisir l'humain, pas le profit

Et si l'économie n'était pas qu'une affaire d'argent ? Et si elle pouvait aussi servir à protéger, à soigner, à consolider ? C'est l'ambition de l'Économie sociale et solidaire, ou ESS. Un modèle que vous soutenez, parfois sans le savoir, en étant adhérent de la Mgéfi.

L'ESS regroupe des structures qui mettent l'intérêt général avant l'intérêt financier : mutuelles, associations, coopératives, fondations... Leur point commun ? Elles ne cherchent pas à enrichir quelques-uns, mais à **répondre aux besoins de tous**.

- Pas d'actionnaires à satisfaire
- Pas de dividendes à distribuer
- Des bénéficiaires **réinvestis pour améliorer le service**, renforcer la solidarité, innover utile
- Une gouvernance **démocratique** où chaque voix compte et le débat d'idée possible
- Des décisions prises **au service du collectif**, pas sous la pression du CAC 40

La mutuelle, pilier historique de l'ESS

Depuis plus d'un siècle, les mutuelles sont **les actrices de terrain d'une santé solidaire**.

À la Mgéfi, on ne vend pas un « produit santé » : on porte **un projet de société**.

- Quand vous cotisez, vous ne consommez pas : **vous participez**.
- Quand vous êtes remboursé, ce n'est pas un privilège : c'est un **droit partagé**.
- Quand un adhérent est en difficulté, la **solidarité mutualiste** agit en l'accompagnant.

C'est ça, la force de l'ESS : transformer une logique d'individualisme en pacte collectif.

L'ESS : un choix éthique, un acte politique

Dans un monde où l'on parle rentabilité avant santé, concurrence avant justice, l'ESS propose une troisième voie concrète.

C'est dire oui à :

- Une économie qui **protège les personnes**, pas une sélection qui procéderait d'un tri.
- Un modèle qui **renforce les liens**, au lieu de les monnayer.
- Une vision qui **croit dans le pouvoir du collectif**, au lieu d'entériner le chacun pour soi.

Et vous, dans tout ça ?

En tant qu'adhérent Mgéfi, vous faites bien plus qu'adhérer à une complémentaire santé.

Vous prenez part à une dynamique solidaire qui :

- Défend un accès aux soins pour tous.
- Soutient la prévention et l'accompagnement.
- Agit sans but lucratif, mais pas sans l'ambition de donner du sens.

Vous faites partie de ceux qui pensent que la santé ne devrait jamais être un luxe. **Merci d'avoir choisi de faire partie de cette économie qui a du sens.**

On l'oublie souvent, mais l'Économie sociale et solidaire (ESS) ne se limite pas aux mutuelles. Elle englobe aussi les banques coopératives, les assurances, les associations, les fondations, les coopératives ou encore certaines entreprises sociales.

Leur point commun ? **Mettre l'humain et l'utilité sociale avant la recherche du profit**. Concrètement, ces organismes financent l'économie réelle, soutiennent les projets locaux, favorisent l'inclusion, l'accès aux droits, à l'emploi, au logement ou à la santé, et réinvestissent leurs bénéfices au service de l'intérêt collectif.

Dans la banque par exemple, les établissements de l'ESS accompagnent les particuliers, les entreprises et les associations avec une logique de long terme, de solidarité et de responsabilité. Même chose pour les assurances, les coopératives ou les fondations, qui jouent un rôle clé de **stabilisateur social et économique**, notamment en période de crise.

En bref, l'ESS, c'est une autre façon de faire de l'économie : **plus collective, plus durable et clairement tournée vers l'avenir**. On pourrait affirmer **plus efficace**. Et elle pèse de plus en plus lourd dans le paysage économique français.

Téléthon, FMR, Fondation de l'Avenir, Cécifoot... La Mgéfi s'engage

La Mgéfi s'implique pour les causes qui lui sont chères, afin d'apporter sa pierre à l'édifice d'une société toujours plus solidaire, plus juste, et plus responsable.

Téléthon

Depuis 2017, la Mgéfi soutient l'AMF Téléthon, association de parents et de malades dont la mission est de lutter contre des maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes. Notamment au travers d'un événement annuel phare en termes de mobilisation nationale et de collecte, pour tenter de vaincre la maladie.

En 2025, la Mgéfi a fait un don de 5 000 euros à l'AFM Téléthon et a offert la possibilité à ses collaborateurs d'abonder ce don en répondant à un quiz. Chaque salarié participant permettait d'abonder la somme versée à l'AMF Téléthon. Ainsi, 110 euros supplémentaires ont pu être récoltés pour la recherche.

Pour en savoir plus :



Fondation de l'Avenir

Elle a pour vocation de soutenir et de promouvoir la recherche et l'innovation en santé. La Fondation de l'Avenir pour la recherche médicale appliquée a été créée en 1987 et portée par la Mutualité. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1988. Sa vocation d'intérêt général et son appartenance à l'économie sociale confèrent à la Fondation un rôle pivot entre le mouvement mutualiste et les acteurs de la santé publique. Elle participe activement, par ses actions, recommandations et publications, à l'amélioration de notre système de santé. Elle permet aux chercheurs de faire avancer leurs projets de recherche et de dépasser le stade du fondamental, pour le bénéfice de tous. La Fondation apporte des financements croissants en faveur des démarches novatrices dans l'accompagnement et le soin du patient et de son entourage. La Fondation s'appuie uniquement sur des financements privés.

Pour en savoir plus :

EZCO

Cette association basée à Madagascar dispense gratuitement des soins ophtalmologiques sur toute l'île, un des pays les plus pauvres au monde.

Pour en savoir plus :

Cécifoot

Cécifoot propose des activités de sport collectif d'opposition pour déficients visuels (non-voyants et malvoyants), le cécifoot est une adaptation du football et se joue à 5 contre 5 pendant un match de 2x20 minutes sur un terrain de la taille d'un terrain de handball. L'objectif est de mettre un ballon sonore (à grelots) dans le but adverse en le faisant progresser à l'aide des pieds, tout en empêchant l'adversaire d'en faire autant. Pour que tout le monde soit sur un pied d'égalité, le degré de cécité n'étant pas le même pour chaque joueur, on met un patch et un bandeau sur les yeux des joueurs. La Mgéfi soutient la section Cécifoot du RC Lens (Nord Pas de Calais) et partage les mêmes valeurs autour du lien social, de la lutte contre la solitude et l'exclusion, ainsi que l'intégration par le sport dont les vertus en santé publique apparaissent de plus en plus clairement.

Pour en savoir plus :

La Mgéfi s'engage dans la réduction de son empreinte écologique

Depuis sa création, la Mgéfi est pleinement ancrée dans son époque, tout en étant tournée vers l'avenir et ses enjeux. Notre société, en perpétuel mouvement, connaît de profondes mutations, notamment structurelles, qui nous incitent à une adaptation constante, afin de nous inscrire dans la durabilité. Le dérèglement climatique, dû à l'activité humaine et notamment l'utilisation d'énergies fossiles, est devenue une préoccupation majeure et l'affaire de tous.

C'est pourquoi la mutuelle a décidé de prendre sa part dans ce combat et, bien que non assujettie aux dispositions de l'article L.229-25 du code de l'environnement, s'est engagée à mesurer, suivre et limiter au maximum son empreinte carbone, en réalisant son **Bilan d'Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) et sa réduction**.

Par ailleurs, la Mgéfi travaille actuellement sur l'élaboration de sa trajectoire de décarbonation, via la fixation de ses objectifs, l'identification de ses leviers, l'élaboration de sa feuille de route, la mise en œuvre d'actions, le suivi et l'ajustement de sa trajectoire.

Le dérèglement climatique, dû à l'activité humaine et notamment l'utilisation d'énergies fossiles, est devenue une préoccupation majeure et l'affaire de tous. La Mgéfi a décidé de prendre sa part dans ce combat, en mesurant, suivant et limitant au maximum son empreinte carbone, grâce à la réalisation de son bilan carbone et la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre.

RSE : un enjeu capital pour le Groupe Matmut

Le Groupe Matmut structure sa politique RSE autour de trois piliers principaux :

La protection de l'environnement

La Matmut intègre une démarche d'économie circulaire dans ses activités, notamment via l'utilisation de pièces automobiles de réemploi. Elle collabore également avec des partenaires comme Plastic Odyssey pour lutter contre la pollution plastique. Le groupe investit dans des solutions énergétiques durables, comme un générateur à hydrogène pour son siège de Rouen, et organise des marches vertes annuelles dans 10 villes françaises pour sensibiliser autour de la pollution plastique.

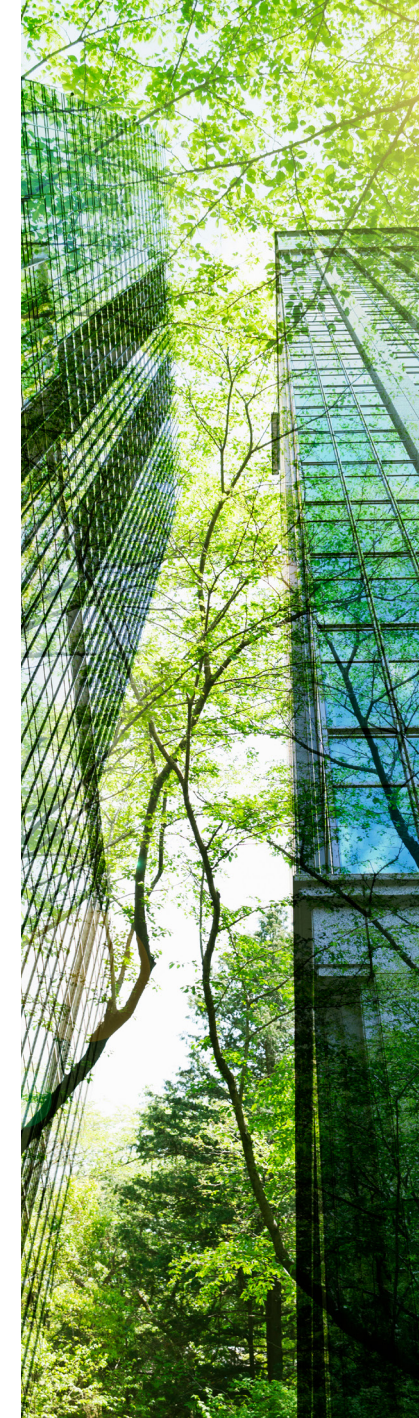
L'inclusion et égalité professionnelle

Un accord sur l'égalité femmes-hommes a été signé en février 2025, avec un budget de 900 000 € dédié à la veille salariale, portant l'index d'égalité à 98/100 en 2024. La Matmut soutient également des initiatives sociales comme la Recyclerie Sportive pour promouvoir l'économie circulaire dans le sport.

Le bien-être des collaborateurs

La mutuelle Ociane Matmut propose des solutions adaptées aux entreprises pour améliorer la santé des salariés, réduisant l'absentéisme et le turn-over. Le groupe forme 100 % de ses collaborateurs via un parcours climat en e-learning et 100 % des managers à la Fresque du Climat. 24 ambassadeurs RSE animent des ateliers et pilotent des actions comme la Digital Clean Up Week pour réduire l'empreinte numérique.

Cette approche globale combine performance économique, responsabilité environnementale et progrès social, alignée sur les valeurs mutualistes historiques du groupe.



À la Mgéfi, nous sommes conscients de l'impact que nous pouvons avoir sur l'environnement et le bien-être au travail. Il est important pour nous d'être acteur de la RSE. C'est pourquoi nous mettons continuellement en place de nouvelles actions pour être les plus responsables possible.



L'installation de fontaines d'eau potable fraîche dans les locaux, pour remplacer l'utilisation de bouteilles en plastique.



La fin des gobelets en plastique dans les machines à café, remplacés par des gobelets en carton.



Des bacs de tri dans le réfectoire, pour permettre aux salariés de trier leurs différents emballages.



La mise en place du « tri 5 flux ». Depuis juillet 2016, les professionnels ont l'obligation de trier 5 types de déchets : papier/carton, métal, plastique, verre et bois dans des poubelles dédiées.



Le papier essuie-mains a été remplacé par des sèche-mains dans les sanitaires. Pour le moment, en raison de la pandémie, et pour respecter les recommandations sanitaires, le papier est de nouveau utilisé, mais à durée déterminée.



Les produits d'entretien utilisés répondent aux normes en n'étant pas nocifs pour l'environnement et les personnels.



Une borne de rechargement pour véhicules électriques a été installée dans le parking de la Mgéfi.



Les objets publicitaires sont également choisis en fonction du lieu de production, privilégiant la France et l'Europe, ainsi que leurs matériaux (bio plastique, biodégradable...)



Au niveau RH également, des actions sont mises en place telles que **l'instauration du télétravail**, la vigilance à ce que l'espace de travail des salariés, à leur domicile, réponde bien aux normes et, le cas échéant, la mise à disposition de matériel adapté à de bonnes conditions de travail.



La Mgéfi obtient, en 2025, un score de 97/100 au titre de l'index égalité homme/femme. À nouveau une belle note qui prouve que nos mesures salariales permettent de maintenir une égalité de traitement entre les hommes et les femmes à la Mgéfi sur le long terme.



La plantation d'arbres en forêt avec EcoTree. Depuis 2019, la Mgéfi participe à l'aventure EcoTree en s'engageant à planter un arbre dans une forêt toutes les 10 adhésions-écoles, en compensant les émissions de CO2 liées aux déplacements des militants pour réduire son empreinte carbone et en offrant des arbres à planter à ses collaborateurs. Ainsi, plus de 2 998 arbres ont ainsi été plantés depuis 2019, sachant qu'un arbre absorbe entre 10 et 40 kg de CO2 par an.



Ajout d'une **mention relative à l'impact de l'impression des messages**, dans les signatures de mails des collaborateurs de la Mgéfi.



Utilisation d'éclairages à basse consommation d'énergie et demande à tous les collaborateurs d'**éteindre l'éclairage, les écrans d'ordinateurs, la climatisation / le chauffage et fermer les fenêtres** des bureaux le soir.



Demande à tous les collaborateurs de **limiter la pollution numérique** en triant sa poubelle de bureau, optimisant la gestion de sa messagerie, en surfant responsable, en imprimant recto-verso, en débranchant les chargeurs qui ne sont pas utilisés...



Utilisation de **minuteries pour l'éclairage des parties communes** (couloirs...) **et pour les robinets d'eau** dans les sanitaires, afin de limiter la consommation d'électricité et d'eau.



Collecteurs de mégots de cigarettes installés dans les espaces extérieurs, afin de permettre leur recyclage à proximité.



Mgéfi

Mgéfi
groupe matmut 